GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON

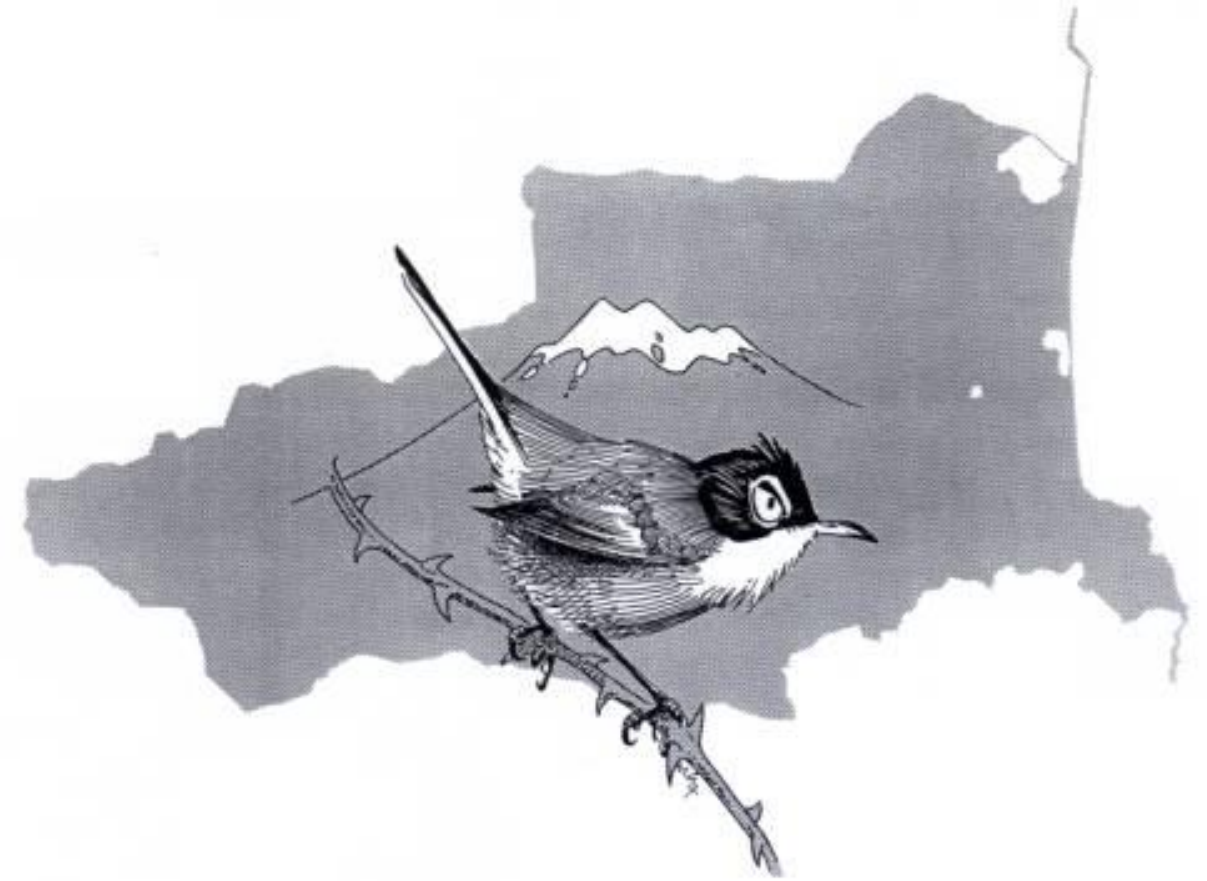

LA MELANO'

Bulletin N° 12 Janvier 2007

G.O.R : Groupe Ornithologique du Roussillon, 4 rue Béranger, 04.68.51.20.01, gor2@wanadoo.fr
ISSN 1776-7709

Editorial

Voici donc enfin parue la *Melano'* 12*.* Il a fallu patienter deux années depuis la parution du précédent numéro qui annonçait, en son temps, la « renaissance » de cette revue après quasiment 10 ans d'absence. Certains craignaient que cette « renaissance » ne soit que de courte durée. Eh bien non !, la *Melano'* est toujours là et se porte bien. Il y a tant de choses à dire et à écrire sur les oiseaux des Pyrénées-Orientales et surtout tant de choses à « faire savoir » et à partager.

C'est le modeste, mais combien important, objectif que nous nous sommes fixés quand nous avons décidé de créer cette revue. Le nombre et la richesse des différents articles ou notes contenus dans ce numéro sont là pour montrer cette volonté de partager le « savoir » qui anime toute l'équipe du Groupe Ornithologique du Roussillon que j'ai l'honneur de présider.

Bien sûr, ce n'est pas toujours facile pour l'ornithologue ou le simple observateur de se mettre devant une feuille blanche et d'écrire deux pages sur la superbe observation qu'il vient de réaliser. Mais quelle satisfaction de voir paraître sa prose, et, plus encore, de la voir citée dans des synthèses nationales voire internationales ! Ecrire « ce que l'on voit », « ce que l'on sait », c'est partager l'information et faire progresser la connaissance. Diffuser c'est aussi, pour une association comme la nôtre, valoriser les données amassées au cours des années et remercier les dizaines d'observateurs qui, chaque année, prennent la peine de nous transmettre leurs données.

Alors, merci à tous ceux qui ont pris un peu de leur temps pour contribuer à ce que continue à vivre notre *Melano'.* Et à tous ceux qui n'osent pas, qui ont des choses à dire, je leur dis, rendez-vous au prochain numéro.

Bon vent

Yves ALEMAN

Statut des ardéidés dans les Pyrénées-Orientales

Yves Aleman

Certains membres de la famille des ardéidés ont vu leur situation évoluer ces dernières années dans les Pyrénées-Orientales, que ce soit au niveau de leurs effectifs ou de leur statut. Par ailleurs, il est à souligner que tous les ardéidés, excepté le Héron cendré *Ardea cinerea,* sont inscrits dans la liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon (Comité Meridionalis, 2004). L'un d'entre eux, le Blongios nain *Ixobrychus minutus* a même le triste privilège de figurer dans la liste des espèces en danger en France (Rocamora & Yeatman-Berthelot, 1999).
Ces différents paramètres ont motivé la rédaction de cette note de synthèse dont le but essentiel est de faire le point sur la situation actuelle des 9 espèces d'ardéidés visibles dans les Pyrénées-Orientales.
La plupart des données sont issues de la base de données ornithologiques du Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR). En outre, « l'appel à connaissances » lancé à cette occasion a permis de récupérer certaines informations inédites, enfouies dans des carnets de terrain ou des rapports divers.

Butor étoilé (*Botaurus stellaris)*

Nicheur régulier en petit nombre et migrateur, hivernant à l'unité.
Le Butor fréquente essentiellement les grandes roselières des étangs de Salses-Leucate et de Canet. Sa présence en dehors de ces sites est exceptionnelle (1 ind. trouvé mort le 19/03/73 à Bourg-Madame. Berlic & Berlic, 2001). Si les premiers chanteurs se font entendre régulièrement en mars et quelquefois dès février, ils sont plus nombreux de la mi-avril à la fin mai. Le passage migratoire semble s'étendre jusqu'à fin avril (4 ind. en vol le 27/04/1987 sur le lido de Canet) voire jusqu'à mi-mai (6 ind. ensemble le 18/05/2005 à Salses). En l'absence du chant des mâles, le passage postnuptial passe totalement inaperçu (aucune donnée en août et septembre). Onze observations en décembre et janvier entre 1985 et 2005, dont une à Villeneuve-de-la-Raho, témoignent de l'hivernage d'un petit nombre d'individus, malgré le dérangement dû à la chasse au gibier d'eau. Ces cas d'hivernage pourraient être plus réguliers qu'il n'y paraît, compte tenu de la discrétion de l'espèce à cette époque de l'année. La situation est à peu près identique dans l'ensemble des départements voisins. Ainsi, la difficulté de quantifier la population hivernante de cette espèce vulnérable lui a valu d'être inscrite dans la liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon (Comité Meridionalis, 2005).
L'effectif des nicheurs doit être compris entre 10 et 15 couples, équitablement répartis entre les étangs de Salses-Leucate et Canet : 10 mâles chanteurs recensés en mai/juin 1996 , 13 en 1999 puis 8 au moins en 2004, sur le seul étang de Canet. La présence de cette espèce emblématique sur nos étangs est d'autant plus remarquable qu'en Catalogne sud, un seul mâle chanteur était présent dans la Réserve Naturelle des Aiguamolls de l'Empordà (site de renommée internationale pour les oiseaux d'eau) durant la période 1999-2002 (Bertolero & Orta*,* 2004).

Si cette petite population semble actuellement stable, son maintien passe par la préservation des grandes roselières qui constituent son milieu de vie exclusif.

Blongios nain *(Ixobrychus minutus)*

Nicheur régulier en petit nombre et migrateur.
Le Blongios nain se rencontre essentiellement en bordure des eaux douces. C'est un nicheur solitaire fidèle, d'année en année, à son site de reproduction. Il fréquente les roselières, à condition qu'elles soient parsemées de mares « ouvertes », aussi modestes soient-elles. En période migratoire, il est possible de l'observer aussi en bordure de certains cours d'eau et même en Cerdagne (1 ind. le 06 et le 12/08/1999 à Sainte-Léocadie). Les blongios arrivent en avril / mai, exceptionnellement en mars (date extrême le 26/03/1986). La ponte est déposée en juin (moyenne de 3,2 œufs pour 4 pontes contrôlées). Les derniers nous quittent en septembre (extrême le 29/09/2001).
Sa petite taille et ses mœurs très discrètes rendent délicates toute évaluation précise de la taille de la population. En 1983, l'étang de Canet abritait 3 ou 4 couples (GOR, 1984a) et, compte tenu des observations réalisées ces dernières années, la population actuelle doit être comprise entre 5 et 10 couples installés dans les roselières du littoral et dans la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho où un couple se reproduit régulièrement. D'autres couples pourraient se reproduire dans des sites plus marginaux (Bourdigou, Tech, embouchure de l'Agly, les « Tamariguiers » à Argelès-sur-mer). Si, faute de suivi précis, il est difficile d'apprécier l'évolution de cette petite population, les enquêtes récentes ont démontré le net recul de cette espèce en France (Yeatman, 1976 ; Marion, 1994) ce qui n'engage guère à l'optimisme. Au niveau régional, la population, également considérée comme étant en déclin, est estimée à moins de 50 couples (Comité Meridionalis, *2004*) ce qui représente environ 20% de la population française estimée à moins de 250 couples (Kayser *et al.,* 1999). Dans les Pyrénées-Orientales, il est sûr que certains sites ont été désertés. Ainsi, sa nidification en bordure de la Têt relève du passé (2 à 3 couples à Néfiach en 1963 ; Marsal, *comm. pers.*.), cette rivière, dans sa partie inférieure, ayant été « saccagée » au cours des vingt dernières années (création du barrage de Vinça, de voies sur berge, entretien « agressif » du lit,…). La pratique de la chasse peut aussi avoir un effet néfaste sur l'état des populations notamment sur l'étang de Salses-Leucate où la date « d'ouverture » est fixée en août. Le Blongios est, en effet, un nicheur tardif, pouvant élever ses jeunes jusqu'en août et septembre (Kayser *et al.,1994).* Cependant, il faut reconnaître la capacité de cette espèce à coloniser des sites artificiels pourvu que s'y développe un couvert végétal dense (saulaie

de type basse, typhas, roselières). La reproduction régulière d'un couple sur le plan d'eau de la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho en est l'illustration comme l'observation régulière d'adultes en période de reproduction sur une mare artificielle au Barcarès (GOR/LPO Aude, 2001).

Bihoreau gris *(Nycticorax nycticorax)*

Migrateur commun. Hivernant occasionnel.
Ce héron aux moeurs crépusculaires peut être observé en bordure des principales rivières et des plans d'eau de la plaine ainsi qu'en Cerdagne (plans d'eau de Sainte-Léocadie, de Concellabre et du Mas Blanc à Bourg-Madame). Il est surtout noté au passage de printemps, de mars à mai (date extrême : 02/03/1977). En général, il s'agit d'oiseaux isolés ou de petits groupes (max. : 37 le 04/04/2005 à Canet). Les départs sont notables dès fin juillet, le maximum d'observations ayant lieu en août-septembre avec un pic qui semble se situer dans la première quinzaine de septembre (Dejaifve, *comm. pers*.). Les derniers individus nous quittent généralement en octobre (date extrême le 11/11/2005). Malgré de nombreux cas d'hivernage signalés dans les régions voisines et notamment en Midi-Pyrénées (Joachim *et al.* 1997) et en Camargue (Lascève *et al.* 2006), nous n'avons qu'une seule donnée récente dans les Pyrénées-Orientales : 1 ind. le 20/01/2004, en bordure du lac de Caramany sur la rivière Agly. Si vraisemblablement certains nous échappent, les éventuels hivernants ne doivent pas être nombreux, car le suivi régulier des dortoirs de Hérons gardebœufs et d'Aigrettes garzettes n'a jamais permis de contacter l'espèce entre novembre et février.
Malgré de fortes présomptions depuis de nombreuses années (GOR, 1984a), la reproduction du bihoreau n'a jamais pu être prouvée de manière certaine. Il est cependant fort probable que quelques couples se reproduisent ça et là dans les ripisylves bordant les cours inférieurs du Tech, de la Têt, ou de l'Agly, ainsi que sur la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho où des adultes et des jeunes sont observés régulièrement en pleine période de reproduction. Il s'agit sans doute de couples isolés ce qui, compte tenu de la discrétion de cette espèce en période de reproduction, rend d'autant plus difficile leur détection.

Crabier chevelu *(Ardeola ralloides)*

Nicheur possible. Migrateur régulier en petit nombre.
Le crabier est généralement observé à l'unité ou en petits groupes (max. de 9 ind. le 31/05/2004), en bordure des étangs littoraux, plus rarement sur les plans d'eau de la plaine, exceptionnellement sur ceux situés en montagne (1 ind. le 19/04/1996 à Bourg-Madame et 4 à Concellabre fin avril 2005 puis 1 les 02 et 04/05/2005 au même endroit). Quelques observations attestent qu'il peut aussi fréquenter occasionnellement les cours inférieurs des principales rivières. Les premières arrivées sont généralement notées dans la dernière décade d'avril (date extrême le 09/04/1986), mais c'est dans la première quinzaine de mai que ce petit héron est le

plus fréquent. Le passage se poursuit jusqu'en juin. Certains sites comme les « Prés de la Ville » en bordure de l'étang de Canet sont connus pour servir régulièrement de haltes migratoires. Les observations concernant la migration postnuptiale sont plus rares et les derniers individus sont notés en septembre (extrême le 27/09/1997 à Rivesaltes). La reproduction de couples isolés pourrait passer inaperçue notamment sur la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho et en bordure de l'étang de Canet où un adulte en plumage nuptial a été observé à plusieurs reprises début juillet 2004. La même année, la reproduction d'un couple a été constatée sur l'îlot des Sidrières (étang de Salses-Leucate) situé dans l'Aude à la limite Aude/P.O (LPO Aude, *comm. pers.*). Les contacts avec cette espèce sont beaucoup plus fréquents depuis le début des années 2000, ceci est peut être lié à la bonne santé de la population camarguaise (Marion, 1997).

Héron gardebœufs *(Bubulcus ibis)*

Nicheur occasionnel en petit nombre. Visiteur commun, présent toute l'année.
Ce héron indo-africain est d'acquisition récente dans le Languedoc-Roussillon. La première mention est celle d'un individu le 24/05/1969 à Capestang dans le département de l'Aude (Affre, *comm. pers.*). Depuis, malgré le coup d'arrêt dû à l'hiver 1984-1985, les effectifs ont progressé de manière spectaculaire, suivant en cela l'explosion démographique constatée dans les colonies camarguaises ou espagnoles. L'observation régulière d'oiseaux bagués dans les années 80 a d'ailleurs démontré que certains de nos gardebœufs étaient originaires de ces grandes colonies.
Contrairement aux autres hérons, les gardebœufs ne se nourrissent pas préférentiellement en milieu aquatique. Ceci explique qu'ils puissent être observés un peu partout, jusqu'aux limites de la plaine du Roussillon, voire sur les premiers reliefs (Prades, Vallée de la Castellane, Vallée de la Rotja) et, parfois même, à la périphérie de villages de montagne comme à Mantet (1550 m. d'altitude) où 17 oiseaux ont été notés le 22/11/1998. Ils fréquentent également, occasionnellement, le plateau cerdan (Concellabre, Sainte-Léocadie). Ils suivent en grands groupes les troupeaux d'ovins ou de chevaux pâturant sur les « prades », ou les tracteurs lors des labours. Il n'est pas rare cependant de les voir au bord des routes, sur des stades, voire dans des jardins ou sur des ronds-points. Les effectifs de ce petit héron atteignent leur maximum entre les mois d'août et d'octobre lors de la dispersion postnuptiale : max. de 1200 ind. recensés dans deux dortoirs en octobre 1998. Au cœur de l'hiver, l'effectif moyen est de l'ordre de 500 ind. (Tab. 1) mais, en cette saison, nous pouvons assister à de fortes fluctuations en fonction des conditions climatiques. Ce fut le cas lors de la vague de froid de l'hiver 1984-1985 quand la plupart des gardebœufs a fui nos contrées pour des cieux plus cléments. A partir d'avril-mai (début de la période de reproduction), les effectifs décroissent rapidement et un petit nombre d'individus estive chaque année.
Concernant la reproduction, quelques couples se reproduisent depuis 1995 au sein d'une colonie d'Aigrettes garzettes, sur l'île de la Corrège (étang de Salses-Leucate) située « à cheval » entre l'Aude et les Pyrénées-Orientales (Tab. 2). Cette colonie semble être désertée depuis 2004, suite, sans doute, à de trop nombreux dérangements. L'expansion du héron gardeboeufs en tant que nicheur semble être freinée par la trop grande accessibilité des sites potentiels. Toutefois, compte tenu

du dynamisme de l'espèce en France (Marion *et al,* 1993), il est possible que quelques couples puissent s'installer durablement dans les années à venir, notamment dans la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho et sur le site des « Tamariguiers » (commune d'Argelès-sur-Mer).

Tab.1 : Héron gardebœufs : effectif moyen présent aux dortoirs (période 2003/2006)

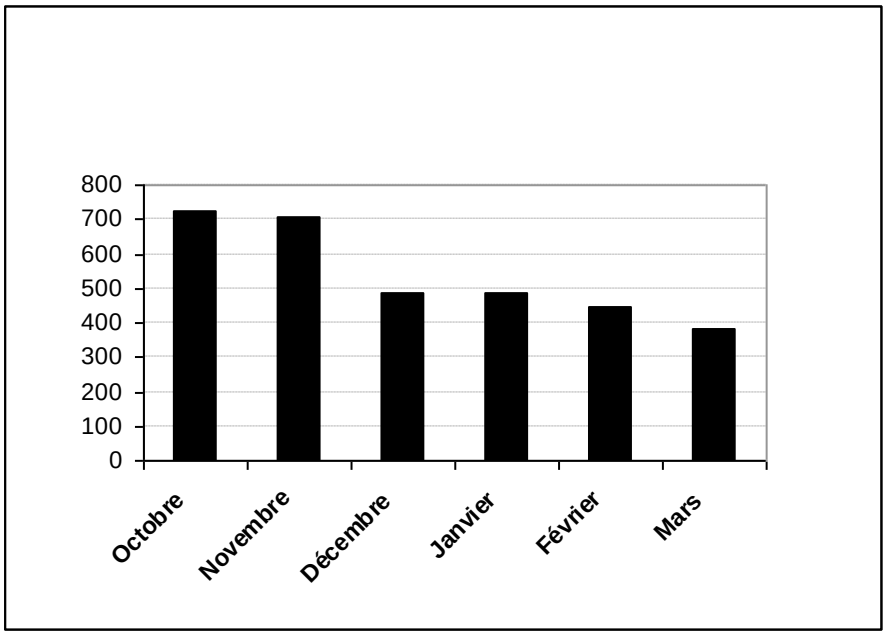

Tab. 2 : Héron gardebœufs : nombre de nids recensés sur les îles de l'étang de Salses-Leucate.

Site/Année	L'Hortel (Aude)	Les Sidrières (Aude)	La Corrège (Aude/P.O.)
1995			1
1996			2
1999			10
2000		20	28
2004	0	30 (1)	0
2005	0	30 (1)	?

(1) : estimation

Aigrette garzette *(Egretta garzetta)*

Nicheur occasionnel en petit nombre. Visiteur commun, présent toute l'année.
Au siècle dernier, c'était une espèce très rare dans les P.-O. (Companyo, 1863). En revanche, au début des années 50, elle était déjà très commune sur l'étang de Canet (Paulian et De Liffiac, 1952). L'Aigrette garzette fréquente en toute saison tous les milieux aquatiques de la plaine du Roussillon. Elle est également régulièrement observée en Cerdagne, occasionnellement en Capcir (lac de Matemale) et il n'est pas rare d'apercevoir des petits groupes, en mer à quelques encablures du rivage, lors des passages migratoires. Dès le mois d'août, les effectifs croissent rapidement (max. 310 ind. le 19/08/1994 dans un dortoir à Rivesaltes) et le passage postnuptial se poursuit jusqu'en septembre-octobre. En hiver, l'effectif moyen recensé dans les dortoirs est de l'ordre de 150 individus (Tab. 3). A partir de mai, l'espèce se fait moins commune, et seules quelques dizaines d'individus estivent. A l'été 2003, un nombre très important et inhabituel d'Aigrettes garzette a stationné sur l'étang de Canet (max. de 521 ind. le 16/08/2003). Cet afflux hors du commun était dû à des conditions climatiques exceptionnelles ayant entraîné le quasi-assèchement de l'étang de Canet et une forte mortalité chez les poissons. A noter l'observation occasionnelle de sujets au plumage gris cendré, et celle d'un individu mélanique le 21/06/1977.
Les colonies les plus proches, dont la première fut découverte en 1991 (Aleman & Guiter, 1992), se trouvent sur des îlots de l'étang de Salses-Leucate à la limite Aude/P.O (Tab. 4). L'installation de ces colonies sur cette partie du littoral est un phénomène récent : entre 1989 et 1991 pour la colonie de l'île des Sidrières et en 1992 pour la colonie de l'île de la Corrège. Sur ce dernier site, quelques nids se trouvaient sur des tamaris situés à la pointe sud de l'île, dans les Pyrénées-Orientales. Depuis 2004, cette colonie a été abandonnée suite, sans doute, aux nombreux dérangements occasionnés par des débarquements intempestifs de touristes sur l'île. Ainsi, comme pour le Héron gardebœufs, la trop grande accessibilité des sites potentiels contrarie sa reproduction dans les Pyrénées-Orientales.

Tab.3 : Aigrette garzette : effectif moyen présent aux dortoirs (période 2003/2006)

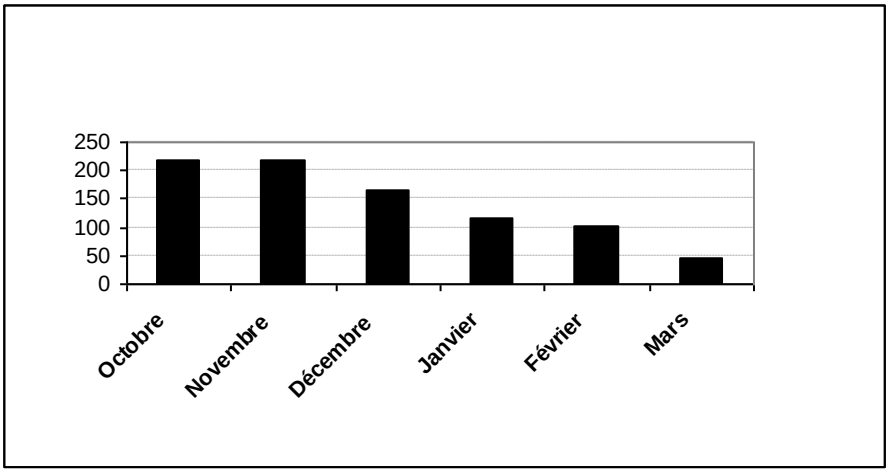

Tab. 4 : Aigrette garzette : nombre de nids recensés sur les îles de l'étang de Salses-Leucate

Site/Année	L'Hortel (Aude)	Les Sidrières (Aude)	La Corrège(Aude/P.O.)
1991	0	12	0
1992		12	15
1993		0	56
1994	20	0	59
1995	?	?	46
1997			66
1998	0	10	?
1999	?	?	34
2000	0	30	37
2004	0	118 (1)	9
2005	?	59 (1)	9

(1) : estimation

Grande Aigrette *(Egretta alba)*

Visiteur régulier en petit nombre. Présent toute l'année
La première mention est celle de 2 individus en décembre 1946 sur l'étang de Canet (Hüe, 1947) et il fallut attendre 1976 pour qu'un individu soit de nouveau observé. Jusqu'au début des années 90, sa présence restait exceptionnelle et la Grande Aigrette était considérée comme « …rare dans le département… » (Champarnaud, 1992). L'apparition d'un oiseau en septembre 1983 sur le Tech à Arles-sur-Tech fait même sensation au point d'être relatée dans la presse locale (GOR, 1984b). Depuis, le nombre de contacts s'est considérablement accru et l'espèce est actuellement considérée comme un hôte régulier de nos rivières et étangs. L'installation récente de la Grande Aigrette en tant que nicheur dans le sud de la France (Kayser *et al.,* 1994) pourrait être, entre autres, à l'origine de cette évolution. C'est surtout entre septembre et avril que l'on peut l'observer, essentiellement en bordure des étangs de Canet et de Salses Leucate ou sur le cours inférieur du Tech et de la Têt. Ailleurs, sa présence est anecdotique (2 observations sur l'Agly et 1 sur la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho). La plupart des observations concernent des individus isolés mais quelquefois aussi des petits groupes (max. 30 le 09/10/2005 dans les Sagnes de l'étang de Salses-Leucate). Le premier cas d'hivernage complet est noté en 1997 sur l'étang de Canet.
La Grande Aigrette ne niche pas et n'a, semble t-il, jamais niché dans les Pyrénées-Orientales, contrairement à ce qui est mentionné dans la liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon (Comité Meridionalis, 2004.). Cette mention est uniquement due à une erreur de transcription des données.

Héron cendré *(Ardea cinerea)*

Nicheur peu commun et localisé. Hivernant et migrateur commun.
Le Héron cendré est visible toute l'année sur toutes nos rivières, ruisseaux et plans d'eau, y compris en altitude (Vallespir, Cerdagne-Capcir). La migration prénuptiale débute en février et se prolonge jusqu'à fin avril. Le passage postnuptial débute en juillet, atteint son maximum en août-septembre et se poursuit jusqu'en octobre (max. : 129 ind. à Canet le 29/10/1985). A l'occasion de ces passages, il n'est pas rare de voir des oiseaux survoler la mer et certains peuvent faire halte dans les criques de la Côte Vermeille pour s'y reposer. D'autres n'hésitent pas à franchir les massifs montagnards à plus de 2300 m. d'altitude. Ensuite, les effectifs décroissent

progressivement pour ne laisser sur place que les hivernants, estimés à quelques 200 individus. Plusieurs dortoirs hivernaux de faible importance (max. : 24 ind. le 15 novembre 1989 au Soler) ont été localisés (Estagel, Saint-Laurent-de-Cerdans, Olette,…). Comme ce fût le cas pour l'Aigrette garzette, cette espèce a largement profité de la forte mortalité dans le cheptel piscicole engendrée par les conditions climatiques exceptionnelles de l'été 2003. Ainsi, 210 Hérons cendrés étaient présents le 16/08/2003 sur les rives de l'étang de Canet, attirés par les milliers de poissons agonisants dans les quelques points d'eau subsistant après une période de sécheresse et de canicule exceptionnelle.

Au début des années 50, Paulian & de Liffiac (1952), d'après la découverte de vieux nids, pensaient que le Héron cendré devait nicher dans les roselières de l'étang de Canet. Pourtant il n'a colonisé la Camargue qu'à partir de 1964 (Blondel & Isenmann, 1981). Malgré plusieurs indices notés dès 1985, la première preuve de nidification certaine, dans une roselière de l'étang de Canet, n'a été obtenue qu'en 1997 (Aleman, 2000). C'est à cette époque qu'étaient également découverts les premiers nids dans le département de l'Aude : en 1999 à l'intérieur des terres (LPO Aude, 2000) et en 2000 sur le littoral (LPO Aude, 2002). Mais, étant donné le dynamisme de cette espèce en France (Sériot & Marion, 2004)), il fallait s'attendre à la découverte d'autres sites. Ainsi, l'espèce a été trouvé nicheuse dans les roselières de l'étang de Salses-Leucate depuis le début des années 2000, et 4 nids ont été découverts dans la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho au printemps 2006 (Demonte, ce volume). Il est également probable que ce héron niche çà et là dans la ripisylve du Tech. En 2004, un survol aérien des roselières de l'étang de Canet a permis de localiser 7 nids et la population nicheuse doit se situer dans une fourchette comprise entre 20 et 30 couples.

Héron pourpré *(Ardea purpurea)*

Nicheur régulier en petit nombre. Migrateur commun.
Le Héron pourpré niche au cœur des dernières grandes phragmitaies du Roussillon, en bordure des étangs de Canet et de Salses-Leucate. Les premiers migrateurs sont régulièrement notés dans la deuxième quinzaine de mars (date extrême le 08/03/1996). Il fréquente aussi les cours inférieurs des rivières pour s'y alimenter et les petits plans d'eau de Cerdagne où il stationne régulièrement lors des deux passages migratoires Les couples s'installent dès le début avril, et la ponte s'étale de mi-avril à mi-juin (moyenne 4 œufs pour 8 pontes contrôlées). Ce héron nous quitte en septembre, en laissant quelques retardataires en octobre (extrême le 20/10/1984). L'observation d'un individu en Cerdagne un 2 novembre (Berlic & Berlic, 2001) est d'autant plus exceptionnelle qu'il existe très peu de mentions « hivernales » de cette espèce en France : 6 cas d'individus isolés en novembre ou décembre entre 1977 et 1987 (Walmsley, 1991).
Sept couples ont niché en 1997 sur l'étang de Canet, contre 15 à 17 en 1985 (Aleman & Cambrony, 1985). Les effectifs présents dans les « sagnes » de Salses sont mal connus et ne semblent concerner qu'un petit nombre d'oiseaux (minimum 2 couples en 1996). Ce héron a bien du mal à se maintenir chez nous et ses sites de nidification sont très menacés. Ainsi, la roselière du « Cagarell » à Canet qui abrite quelques couples, a été désertée pendant plusieurs années suite à un incendie en 1991. Dans les « sagnes » de Salses, la fauche annuelle des phragmites jusqu'au début des année 90 en avril/mai était également un facteur limitant pour ce héron qui apprécie particulièrement les vieux massifs de roseaux pour bâtir son nid. Il est également possible qu'il subisse la concurrence du Héron cendré qui, en pleine expansion, colonise lentement mais sûrement les roselières de nos étangs. La population nicheuse est actuellement estimée à 10/15 couples.

Remerciements

Merci aux observateurs locaux et de passage qui transmettent régulièrement leurs observations au GOR et plus particulièrement à ceux et à celles qui assurent, chaque année le recensement des dortoirs d'ardéidés dans tout le département des Pyrénées-Orientales. Merci également à la LPO Aude pour la transmission de certaines données concernant la nidification de l'Aigrette garzette et du Héron gardebœufs sur les îles de l'étang de Salses-Leucate. Enfin, merci à tous ceux et toutes celles qui, grâce à leur relecture minutieuse et leurs critiques constructives, ont largement contribué à enrichir cette synthèse.

Yves Aleman
15, rue des Abeilles, 66240 Saint-Estève

Bibliographie

ALEMAN Y., 2000 – Une nouvelle espèce nicheuse dans les Pyrénées-Orientales : le Héron cendré *Ardea cinerea. Meridionalis* 2 : 42-43.

ALEMAN Y. & CAMBRONY M., 1985 – Intérêt des plans d'eau de Canet-St-Nazaire et de Villeneuve-de-la-Raho pour la reproduction des oiseaux d'eau (Anatidés, Ardéidés, Limicoles). *La Mélanocéphale* 4 : 46-62.

ALEMAN Y. & GUITER H., 1992 – L'Aigrette garzette *Egretta garzetta* nicheuse sur l'étang de Salses-Leucate (Aude) en 1991 et 1992. *La Mélano'* 8 : 27.

BERTOLERO A. & ORTA J., 2004 – Bito comù *Botaurus stellaris. In* Estrada J., Pedrocchi V., Brotons L. & Herrando S*. Atles dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002.* ICO / Lynx éditions. Barcelone : 125-126.

BERLIC M.F. & BERLIC F., 2001 – Les oiseaux de Cerdagne et Capcir. *Ceretania tiré à part* 3. Quaderns d'Estudis Cerdans. Gérone.

BLONDEL J. & ISENMANN P., 1981 – *Guide des oiseaux de Camargue.* Ed. Delachaux & Niestlé, Neuchâtel.

CHAMPARNAUD C., 1992 – Observation d'une Grande Aigrette *Egretta alba* à Rivesaltes (Pyrénées-Orientales). *La Mélano'* 8 : 34.

COMITE MERIDIONALIS, 2004 – Liste rouge des oiseaux nicheurs en Languedoc-Roussillon, juin 2003. *Meridionalis* 5 : 18-24.

COMITE MERIDIONALIS, 2005 – Liste rouge des oiseaux hivernants du Languedoc-Roussillon, octobre 2004. *Meridionalis* 6 : 21-26.

COMPANYO L., 1863 – *Histoire Naturelle du département des Pyrénées-Orientales.* Tome troisième. Alzine éd. Perpignan.

DEMONTE Y., 2006 – Note sur la nidification du Héron cendré *Ardea cinerea* dans la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho en 2006. *La Mélano'* 12.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON (GOR), 1984a – Liste provisoire des oiseaux des Pyrénées-Orientales. *La Mélanocephale* 3.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON GOR, 1984b – Grande Aigrette *Egretta alba. La Mélanocéphale* 2 : 20.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON (GOR) & L.P.O. AUDE, 2001 – Inventaire de la faune remarquable de la mare du golf de Leucate (Aude). *Rapport d'expertise* pour le CEN LR : 14 p.

HÜE F., 1947 – Répartition géographique de quelques espèces dans le midi méditerranéen, particulièrement dans le département de l'Hérault. *Alauda* 15 : 177-202.

JOACHIM J., BOUSQUET J.F. & FAURE Ch., 1997 – *Atlas des oiseaux nicheurs de Midi-Pyrénées*. AROMP et Muséum d'Histoire Naturelle de Toulouse. Toulouse.

KAYSER Y., PINEAU O., HAFNER H. & WALMSLEY J., 1994 – La nidification de la Grande Aigrette *Egretta alba* en Camargue. *Ornithos* 1: 81-82.

KAYSER Y., MARION L. & DUHAUTOIS L., 1999 – Blongios nain *Ixobrychus minutus In* Rocamora G. & Yeatman-Bethelot D. – *Oiseaux menacés et à surveiller en France.* Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris : p 54-55.

LASCEVE M., FLITTI A, KAYSER Y. & COHEZ D., 2006 – "Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax". In* Lascève M., Crocq C., Kabouche B., Flitti A. & Dhermain F*., Oiseaux remarquables de Provence. Ecologie, statut et conservation.* LPO PACA, CEEP, DIREN PACA, région PACA. Delachaux et Niestlé, Paris : 40-41.

LPO AUDE, 2000 – Bulletin annuel d'ornithologie Audoise 1999. *L'Oreillard* 2.

LPO AUDE, 2002 - Bulletin annuel d'ornithologie Audoise 2000. *L'Oreillard* 3.

MARION L., 1994 – Le Blongios nain *Ixobrychus minutus. In* Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France* S.O.F. Paris : p 88-89.

MARION L., 1997 – *Inventaire national des héronnières de France.* Muséum national d'histoire naturelle. Paris : 119 p.

MARION L., BRUGIERE D. & GRISSIER P., 1993 – Invasion de Hérons Garde-bœufs nicheur en France en 1992. *Alauda* 61 : 129-136.

PAULIAN P. & DE LIFFIAC G., 1952 – Un mois d'observations ornithologiques dans les Pyrénées-Orientales. *Vie et Milieu*, 3 : 90-105.

ROCAMORA G. & YEATMAN-BERTHELOT D., 1999 – *Oiseaux menacés et à surveiller en France.* Société d'Etudes Ornithologiques de France / Ligue pour la Protection des Oiseaux. Paris : 560 p.

SERIOT J. & MARION L., 2004 - *Le Héron cendré*. Collection Eveil Nature. Ed. Belin.

WALMSLEY J., 1991 – Héron pourpré *Ardea purpurea*. *In* Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. *Atlas des oiseaux de France en hiver*: 533. S.O.F. Paris.

YEATMAN L., 1976 – Blongios nain *In Atlas des oiseaux nicheurs de France*, S.O.F. Paris: p 20-21.

Ndlr : Malgré l'important effort de recherche consenti, l'exhaustivité n'étant jamais garantie dans ce type d'exercice, il est donc probable qu'à la lecture de cette synthèse, certains observateurs aient des compléments à y apporter et nous les invitons à prendre contact avec l'auteur.

Répartition et estimation des effectifs de Bruant ortolan *Emberiza hortulana* dans les Pyrénées-Orientales en 2005

Lionel COURMONT

Cette note, motivée par les travaux récents réalisés dans tous les départements du Languedoc-Roussillon (Gilot 2002, Fonderflick 2003 ; Cramm 2003, Ibanez & Delsol 2004), a pour but de faire un point sur les connaissances acquises sur l'espèce durant ces 10 dernières années dans le département des Pyrénées-Orientales.
De par la diversité des milieux rencontrés et les contrastes des influences climatiques, ce département offre au Bruant ortolan des habitats très diversifiés. Ainsi, il est aussi bien nicheur dans le vignoble de la plaine du Roussillon jusqu'en bordure du littoral que dans les pelouses piquetées de genêts en haute montagne jusqu'à 2410 m d'altitude, en utilisant toutes les altitudes intermédiaires. Par contre, il est très localisé, avec des noyaux de mâles chanteurs qui peuvent être très denses (cas réguliers de points d'écoutes avec 4 à 5 mâles chanteurs). Il peut aussi délaisser des zones qui pourtant lui paraissent favorables sans raison clairement évidente. Si on analyse la répartition de l'espèce à partir des données recueillies dans le cadre de la réalisation de l'Avifaune des Pyrénées-Orientales (Carte 1), on observe que la population du Bruant ortolan est composée de cinq grandes sous-populations réparties sur l'ensemble du département:

- Corbières, Fenouillèdes et Nord de la plaine du Roussillon,
- Madres Coronat et Capcir,
- Vallespir, Canigou et Aspres,
- Albères,
- Cerdagne.

En terme de présentation des résultats, un découpage selon ces « petites régions roussillonnaises » a été choisi pour simplifier et mieux illustrer la répartition de ce beau bruant (Carte 2). Ce choix paraît également plus pertinent, car l'Ortolan est une espèce dont les effectifs peuvent fluctuer de manière importante sur des petites surfaces et des pas de temps courts, suivant les évolutions de l'habitat (les années après un incendie lui étant particulièrement favorables). Ainsi, un chiffre à l'échelle d'une petite région permet de mieux lisser ces fluctuations locales.
Deux chiffres sont avancés : l'un concerne le nombre de mâles cumulés à partir de recensements au cours de ces 10 dernières années avec ou sans protocole précis ; l'autre est une estimation de la population calculée à partir des données précédentes et des avis des ornithologues fréquentant le secteur considéré. Nous avons également pu recueillir auprès de certains ornithologues quelques éléments non chiffrés qui permet d'évaluer la tendance de l'évolution des effectifs sur certains secteurs.
L'ensemble des données provient de la base de données ornithologique du GOR, de rapports d'études, de communications orales et d'observations personnelles.

Bruant ortolan Emberiza hortulana

Habitats préférentiels- Calce

Habitats préférentiels- Col de la Done

Bruant ortolan *Emberiza hortulana*

Habitats préférentiels- Latour de France

Habitats préférentiels- Pilou d'en Gil

Petites régions roussillonnaises	Grands types de milieu où l'on trouve l'espèce	Nombre de mâles recensés	Estimation du nombre de mâles	Eléments sur la tendance
Albères	Maquis bas dégradé post-incendie, pelouses à brachypodes, vignobles en terrasse avec un très gros patrimoine lithique*, crêtes pâturées des Albères (pelouses à Plantin caréné)	16	30 à 50	L'espèce profite clairement des grands incendies et elle a même été observée dans une subéraie après le passage du feu (Prodon, *com pers*)
Aspres	Garrigues basses dégradées, pelouses à brachypodes et vignobles en bordure des garrigues	5	10 à 20	L'espèce était très présente sur le Causse de Castelnou, il y a plus de 15 ans. Actuellement la population semble avoir très fortement baissée (Mach, *com. pers*)
Capcir	Plats d'altitude, soulanes (pelouses xériques du versant sud, souvent pâturées (voire surpâturées) entre 300 et 2200 m. parsemées de petits ligneux et de rochers)	4	10 à 30	Manque de données pour évaluer la tendance
Cerdagne	Plats d'altitude (dont une station à 2410 m à Béna) et Soulanes (Saillagouse, Dorres, Osséja)	37	60 à 80	En 2001 MF & F Berlic l'annonce en expansion, depuis tous les autres ornithologues du secteur l'annonce en régression (Roy, *com. pers.*)
Conflent	Soulanes du Madres Coronat (Railleu, Sansa,) et les rares versants arides du Canigou (Tres Estelles en particulier)	88 (Madres-Coronat) + 11 (Canigou)	120 à 170	Les grosses populations du Madres Coronat ont été découvertes récemment et nous manquons de données récentes pour pouvoir évaluer la tendance sur le Canigou
Corbières Orientales	Garrigues basses à romarin (semble lié à certaines zones brûlées comme le Col de la Dona à Estagel), plateaux calcaires, pelouses à brachypodes, vignobles.	62	70 à 150	Il y a eu une baisse importante dans certains secteurs, malheureusement jamais chiffrée (Aleman & Dalmau, *com. pers.*)
Fenouillèdes	Garrigues basses à romarin, pelouses à brachypodes, Maquis sur schistes, cultures à gibier (céréales) comme le plateau de Montalba ou le pic Aubeil (Bélèsta)	17	30 à 40	Le très gros incendie de l'été 2005 pourrait bien relancer la population de ce secteur.
Plaine du Roussillon	Zones humides littorales, vignobles surtout proches des talus légèrement boisés (amandiers, oliviers), friches	21	30 à 40	Semblerait légèrement en baisse dans le vignoble de Saint Hippolyte/Claira/Salses le Château
Vallespir	Soulanes	0	10 à 15	Aucune donnée récente sur cette population. L'espèce y était très rare il y a moins de 20 ans (Dejaifve com. pers.)
Nombre total de mâles chanteurs pour les Pyrénées Orientales		**261**	**370 à 595**	

* relatif aux constructions sèches (orris, terrasses…)

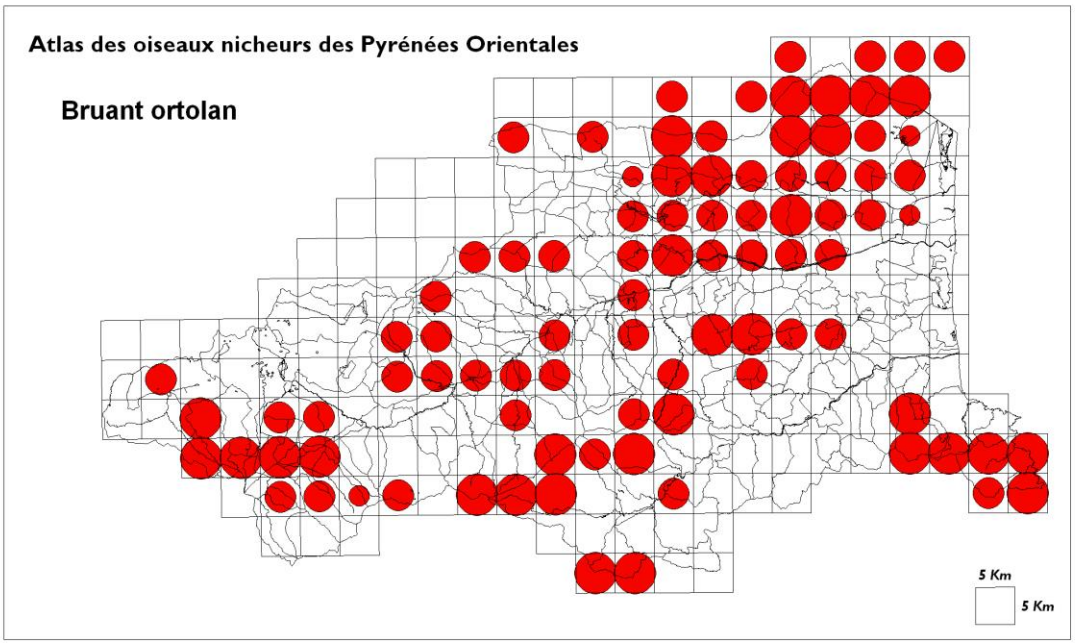

Carte de répartition en période de reproduction
(données GOR mise à jour en 1998)

Reproduction possible
Reproduction probable
Reproduction certaine

Cartographie : C. Hurson / L. Courmont

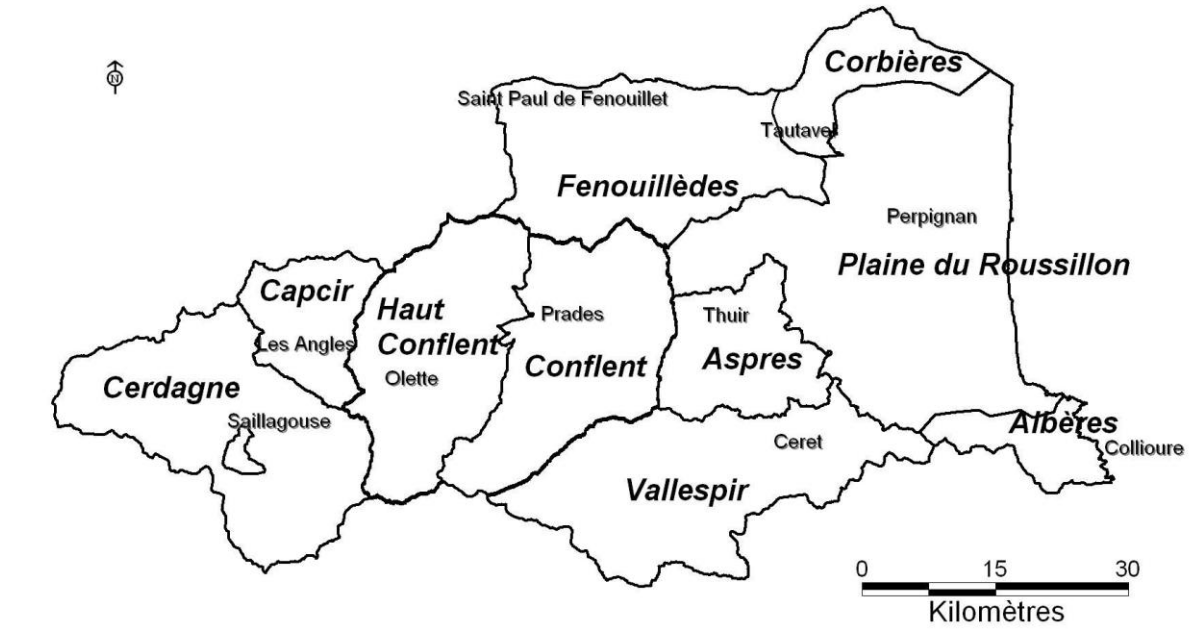

En 2005, la population de Bruant ortolan des Pyrénées-Orientales semble donc être comprise entre 370 et 595 couples avec deux principaux noyaux dans les Corbières Orientales et en Conflent.

D'après les éléments recueillis auprès des observateurs fréquentant assidûment certains secteurs, la tendance semblerait à la baisse dans le département bien que des noyaux importants semblent persister. Mais la prudence est de rigueur, car, dans l'ensemble, nous manquons d'analyses précises pour pouvoir être catégorique. Le « point zéro » effectué par F. Blanc sur le Madres Coronat de 2002 à 2006, avec un échantillon d'un peu moins de quatre-vingt dix de mâles chanteurs, devrait permettre à terme d'analyser de manière plus précise les tendances des populations de ces soulanes (BLANC, 2005). De même le travail réalisé en 2004 dans les Basses Corbières, dans le cadre de la réalisation du document d'objectif de la ZPS Basses Corbières, nous permettra à terme d'affiner son évolution dans d'autres types de milieux.

Remerciements

Pour leur contributions à cette note :

Je tiens à remercier particulièrement Yves Aleman, Frédéric Blanc, Pierre André Dejaifve, Roger Prodon et Emmanuel Roy pour leurs contributions ainsi que J. Fonderflick pour avoir initié et motivé cette note.

Pour leurs contributions à la base de données du GOR :

Merci à Y. Aleman, JM. Algrin, G. Barthes, JY. Bartrolich, C. Berges, F. Blanc, Cl. Champarnaud, B. Couillens, Y. Demonte, Y. Dubois, S. Garraud, J. Garrigue, J. Gonin, J. & R. Hall, JL. Hentz, J. Hiard, R. Leitcher, S. Letessier, C. Peignot, S. Rodenas, O. Tressens, JM. Villalard.

Lionel Courmont
Groupe Ornithologique du Roussillon
4, rue Béranger, 66 000 Perpignan
gor2@wanadoo.fr

Bibliographie :

BERLIC M.F. & BERLIC F., 2001 – Bruant ortolan *in* Les oiseaux de Cerdagne et Capcir. *Ceretania, Quardems d'Estudis Ceratans* 3. Girona : 127.

BLANC F., 2005 – Prescriptions en vue d'une gestion pastorale favorable aux espèces de la directive Oiseaux : Rapport intermédiaire de la campagne de terrain 2004-2005 (avifaune, dynamique paysagère et brûlage dirigé), *rapport d'expertise.*

DIREN *Languedoc Roussillon*. Montpellier : 42 p.

CRAMM P., 2003 – Le Bruant ortolan *Emberiza hortulana* dans le département de l'Hérault. Population nicheuses et habitats. Résultats de la prospection 2001. *Meridionalis* 3/4 : 38-42.
FONDERFLICK J., 2003 – Effectif et répartition spatiale du Bruant ortolan *Emberiza hortulana* en Lozère en 2001. *Meridionalis* 3/4 : 28-37.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON : *Base de données ornithologiques*: dernière mise à jour août 2005.

GILOT F., 2003 – Résultat de l'enquête ortolan 2002. *LPO INFO AUDE* mars 2003 : 5.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILON–Avifaune des Pyrénées orientales. Perpignan (A paraître).

IBANEZ M. & DELSOL D., 2004 – Le Bruant ortolan *Emberiza hortulana* dans le Gard – enquête 2002. *Meridionalis* 5 : 62-68.

Contribution à l'étude de l'avifaune nicheuse de la Réserve Naturelle de la Massane

Joseph Garrigue

Situation géographique : département des Pyrénées-Orientales, massif de l'Albera, commune d'Argelès/mer, Réserve Naturelle de la Massane.

Dans des écosystèmes forestiers comme celui de la Massane, qui ne subissent que très peu de modifications anthropiques, on pourrait s'attendre à une grande stabilité des espèces d'oiseaux présentes. L'observation ponctuelle des nicheurs depuis plus de 10 ans montre cependant des modifications dans ce cortège pour des raisons qui restent parfois mystérieuses, ou tout du moins difficilement explicables.
Le travail de synthèse sur lequel repose les comparaisons a été réalisé en 1992 par Pierre-André Dejaifve et s'intitule « L'avifaune nicheuse de la Réserve de la Massane ». Cette étude a été faite avec la méthode des échantillonnages ponctuels pour permettre une répétition à l'identique de l'enquête dans le futur. Ce travail reste à faire, et la présente note ne s'appuie que sur des observations ponctuelles et aléatoires effectuées au cours des 13 dernières saisons de nidification (1993-2005).

Au niveau forestier, nous attendions « le plus grand » depuis de nombreuses années, et c'est « le plus petit » qui a pointé le bout de son bec. Dans son rapport, P.-A. Dejaifve écrit à propos du Pic noir *(Dryocopus martius)* « l'espèce est en expansion lente dans le département suite à l'enrésinement et au vieillissement de la forêt. Elle a même fait l'objet d'une observation occasionnelle sur la côte rocheuse (Prodon 1991) mais a été cherchée vainement dans la Réserve dont la hêtraie âgée lui est pourtant favorable ». Les observations de R. Prodon, datant de 1986, sont d'autant plus intéressantes qu'elles se sont déroulées en mai dans des secteurs proches de la réserve (Tour de Madeloc et forêt de Valmy) et, comme le mentionne l'auteur, « …, l'activité vocale de l'individu observé ressemblait à celle d'un nicheur cantonné. ». Cependant, près de 20 ans après, toujours pas de Pic noir, bien que des données récentes de S. Garraud le 16/11/2002 à Lavall et de V. Ruffray le 30/08/2005 à Montesquieu rendent là aussi possible son installation prochaine sur le massif de l'Albera. Toujours est-il que c'est le Pic épeichette *(Dendrocopos minor)* qui l'a devancé. Cette espèce est en pleine expansion dans notre département depuis ces 10 dernières années (Dejaifve et Castello 1995) et c'est tout naturellement qu'elle s'est installée à la Massane avec deux chanteurs présents en 2005.

La Huppe fasciée *(Upupa epops)* est venue également enrichir le cortège en s'installant dans une cavité de tronc de chêne, dans une parcelle assez claire, mais son installation définitive, avec un seul couple, reste aléatoire. Sa nidification en forêt reste cependant un cas intéressant, puisque, dans notre département, la majorité des effectifs est liée aux bâtiments ou aux espaces très anthropisés.

La colonisation par l'Etourneau sansonnet *(Sturnus vulgaris)* est plus énigmatique et l'on se demande pourquoi il a mis tant de temps à s'installer dans un tel site. Cet oiseau niche dans les Pyrénées-Orientales depuis 1967 (G.O.R. 1984) et a connu

une véritable explosion démographique dans la plupart des agglomérations du département. Depuis 2004, la présence en période de nidification est repérée et enregistrée dans la base de données du G.O.R., mais il faudra attendre 2005, lors d'une visite avec S. Letessier le 07/06/2005, pour noter un transport de nourriture. Le nid sera trouvé quelques jours plus tard dans une cavité de branche d'un gros hêtre non loin des « Colomates ». Ces étourneaux semblent, en période de nidification, se nourrir principalement des bousiers sur les pelouses sommitales de l'Albera, et effectuer des allers et venues incessants entre pelouses et forêt. Ils n'ont jamais été vus au sol en forêt. Espèce très compétitive au niveau de l'utilisation des cavités, il est intéressant de suivre l'évolution de ses effectifs dans un milieu forestier comme celui de la Massane.

L'Hypolaïs polyglotte *(Hippolais polyglotta)* est aussi un nicheur occasionnel et a été noté à plusieurs reprises au cours de ces dernières années. Il est donc à rajouter à la liste des oiseaux nicheurs de la Réserve Naturelle de la Massane.

Coté disparition, l'Autour des palombes *(Accipiter gentilis)* ne semble plus nicher dans la Réserve Naturelle, alors qu'il l'était autrefois selon J. Trave - *comm. orale*, qui rapporte les propos de Monsieur Lomont du Laboratoire Arago, qui connaissait une aire non loin du refuge du Laboratoire il y a une cinquantaine d'années ! Cette espèce s'est peut-être reportée dans le Vallon des Mouchouses situé non loin de la réserve, et pour lequel, plusieurs données sont enregistrées dans la base de données du G.O.R.

L'Alouette des champs *(Alauda arvensis)*, bien présente en 1992, n'a pas été notée en 2005. Son statut au niveau départemental devrait faire l'objet d'une attention toute particulière.

Le Bruant zizi *(Emberiza cirlus)* reste une énigme. Noté comme nicheur par P-A. Dejaifve, je n'ai jamais vu, depuis, un seul oiseau de cette espèce sur tout le haut de l'Albera.

Plus anecdotique, l'Hirondelle rousseline *(Hirundo daurica)* a tenté une nidification dans une grande anfractuosité du Roc Ste Eulalie. Peu après le début de construction, après 2 semaines de présence, les oiseaux n'ont pas été revus. Ils ont du pâtir de la présence dans ce secteur des Faucons crécerelles et pèlerin.

Cette modeste note montre qu'un milieu apparemment non modifié, peut enregistrer des fluctuations de sa faune associée, même chez les oiseaux. Cette contribution à l'avifaune de la Massane n'aurait pu se faire sans le travail exhaustif des oiseaux nicheurs de P.-A. Dejaifve et démontre tout l'intérêt de ces travaux de base, que nous devrions étendre à tous les espaces caractéristiques de notre département.

Joseph Garrigue
Conservateur de la Réserve Naturelle de la Massane
Association des Amis de la Massane
66650 Banyuls-sur-mer

Bibliographie

DEJAIFVE P.-A., 1992 – L'avifaune nicheuse de la Réserve de la Massane*. Réserve Naturelle de la Massane, Travaux* 33 : 1-54

DEJAIFVE P.-A. & CASTELLO D., 1995 – Quelques remarques concernant le Pic épeichette *Dendrocopos minor* nicheur dans les Pyrénées-Orientales. *La Melano'* 10 : 5-6.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON., 1984 – Historique et situation actuelle de l'Etourneau sansonnet nicheur dans les Pyrénées-Orientales. *La Melano* 2 : 13-14.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON. – *Base de données ornithologique*.

PRODON R., 1991 - Erratisme printanier du Pic noir *Dryocopus martius* en zone méditerranéenne. *Alauda* 59 (2): 113-114.

Pinson des arbres *Fringilla coelebs*

Bilan des opérations de baguage (post-nuptiale 2005) sur la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho

Lionel Courmont

Introduction

Au printemps 2004, nous avions fait une proposition de suivi des populations locales d'oiseaux (SPOL) auprès du Centre de Recherche de Biologie des Populations d'Oiseaux (Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris), dépositaire du programme SPOL au niveau national.
Cette proposition concernait le suivi de la population de Fauvette mélanocéphale, *Sylvia melanocephala,* sur la Réserve écologique de la retenue collinaire de Villeneuve-de-la-Raho. Des opérations de baguage ont eu lieu régulièrement sur ce site pour assurer ce suivi. Cette contribution reprend les informations que l'on peut retirer d'une campagne de baguage qui a eu lieu en juillet-août 2005, après la saison de reproduction.

Description sommaire du site

La mise en eau de la retenue de Villeneuve-de-la-Raho à partir d'une dépression marécageuse s'inscrit dans le paysage catalan en décembre 1977. Le Conseil général des Pyrénées-Orientales en est le propriétaire.

Cette retenue est constituée de trois plans d'eau isolés les uns des autres par des digues et à vocation distincte :

- Un plan d'eau à vocation touristique d'une superficie de 16 hectares
- Un plan d'eau servant à couvrir les besoins en irrigation d'une partie de la plaine du Roussillon d'une superficie de 220 hectares
- la Réserve écologique d'une superficie de 18 hectares dont le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) est le gestionnaire officiel depuis 2002.

Sur l'ensemble de cette réserve nous avons pu identifier cinq grands ensembles originaux :

- un plan d'eau libre (12 hectares)
- une forêt de berges qui se compose d'une saulaie très fermée et de roselières dégradées
- une roselière
- des prairies à Brachypode de Phénicie, *Brachypodium phoenicoides,* qui ont recouvert des anciennes vignes, cultivées avant la mise en eau
- des plantations ornementales en bosquets comprenant des eucalyptus, des mimosas, des lauriers roses, des pins parasols…

Méthodologie

Quatre sessions de 4 à 6 heures ont eu lieu les 28/07, 04/08, 11/08 et 18/08. Selon la météo, de 30 à 78 mètres de filet japonais ont pu être déployés sur un maximum de 4 stations. La position des filets est restée la même durant les quatre sessions à l'exception de celui dit « des Eucalyptus ». Les conditions météo ont été bonnes, sauf le 04/08 où un vent fort n'a permis de déployer que les filets cachés dans les buissons (soit 24 mètres sur 3 stations). La repasse a été utilisée au pied des filets avec des chants de Fauvette mélanocéphale sur 3 stations et des chants de fauvettes paludicoles (surtout Rousserolle effarvatte) à la station dite de « la Saulaie ». La répartition des filets est présentée dans la carte n°1.

Tableau de synthèse des stations de baguage

Nom de la station	Longueur de filets	Type de milieux	Date d'ouverture
La Saulaie	18 m	Roselière dégradée sous une épaisse saulaie	28/07, 04/08, 11/08 et 18/08
Les Mimosas	27 m	Saulaie, forêt de bordure et bosquet de mimosas	28/07, 11/08 et 18/08
Les Eucalyptus	6 m puis 12 m	Ronciers, saules, aubépines, pins, eucalyptus	28/07, 04/08, 11/08 et 18/08
Les Buissons	21 m	Bosquets d'ormes, aubépines et ronces	28/07, 11/08 et 18/08

Les oiseaux capturés étaient, dans la mesures du possible, âgés et sexés, et des mesures biométriques étaient prises (longueur de l'aile pliée, estimation de l'adiposité, poids). D'autres critères, comme l'état sexuel (protubérance cloacale, plaque incubatrice) et les mues, étaient relevés quand il y avait lieu. De même, le nom de la station où l'oiseau était capturé était systématiquement noté.

Résultats

44 oiseaux de 13 espèces différentes ont été capturés et 43 ont été bagués à cette occasion.

Tableau récapitulatif de la campagne de baguage

Espèces	Nom latin	Nombre d'oiseaux Bagués	Nombre d'auto-contrôles de la session	Nombre d'auto-contrôles anciens
Mésange charbonnière	*Parus major*	11	2	
Bouscarle de Cetti	*Cettia cetti*	8		
Rossignol philomèle	*Luscinia megarhynchos*	7		
Fauvette des jardins	*Sylvia borin*	3		
Fauvette mélanocéphale	*Sylvia melanocephala*	2		1
Grimpereau des jardins	*Certhia brachydactyla*	2	1	
Rousserolle effarvatte	*Acrocephalus scirpaceus*	2		
Merle noir	*Turdus merula*	2		
Fauvette à tête noire	*Sylvia atricapilla*	2		
Hypolaïs ictérine	*Hippolais icterina*	1		
Moineau friquet	*Passer montanus*	1		
Mésange bleue	*Parus caerulaeus*	1		
Loriot d'Europe	*Oriolus oriolus*	1		
Total		**43**	**3**	**1**

Total des oiseaux bagués	43
Total oiseaux capturés	44
Total des contrôles	4

Discussion

Certaines espèces ne sont pas traitées, soit parce que le nombre de captures est insuffisant, soit parce que les individus capturés n'apportaient pas d'information particulière.

Mésange charbonnière *Parus major*:

Les 11 oiseaux bagués étaient des juvéniles de l'année, probablement de couvées d'âges différents, compte tenu des différences de mues et des couleurs de plumages. Ils ont été pris ensemble le 11/08 au niveau des bosquets d'ormes et étaient dans la même « ronde ». Le 18/08, deux oiseaux ont été repris au niveau de la station « des eucalyptus » (à 200 mètres de la précédente) avec un troisième oiseau non marqué. Ce dernier devait sûrement être l'oiseau qui s'était échappé non bagué lors des manipulations le 11/08. Ces trois oiseaux avaient tourné toute la matinée dans ce secteur avant d'être capturés.

Bouscarle de Cetti *Cettia Cetti*:

C'est le sylviidae qui a été le plus capturé lors de cette session.
La reproduction pour cet oiseau jugé sédentaire sur la réserve est certaine avec la capture d'un mâle avec une protubérance cloacale importante (le 28/07), de 2 femelles avec une plaque incubatrice nette et d'un juvénile juste volant le 04/08 (commissures très marquées, ventre nu, tubes encore visibles sur les rémiges). Aucun n'a été repris lors des sessions, ce qui laisse penser que les densités doivent être importantes. Tous les oiseaux ont été capturés dans les zones boisées proches de l'eau ce qui est concordant avec l'écologie de l'espèce (GOR, 1984; Géroudet & Cuisin, 1998).

Rossignol philomèle *Luscinia megarhynchos*

C'est le turdidae le plus capturé lors de ces sessions avec 7 individus. Les deux oiseaux, présentant des plumes de juvénile au niveau de la tête et des couvertures, étaient sans doute des oiseaux nés sur le site. Un mâle adulte avait une adiposité très importante (3/4) le 28/07. Il s'agit soit d'un oiseau en halte migratoire, soit d'un oiseau local prêt pour entamer son voyage de retour vers l'Afrique.

Fauvette des jardins *Sylvia borin*

Trois oiseaux de l'année ont été capturés, dont le premier dès le 28/07. Ces données sont intéressantes, car cette fauvette très discrète n'avait jamais été signalée sur la réserve jusqu'à ce jour (Courmont & Garrigue, 2001 ; base de données du GOR 2005). Au regard de l'écologie de l'espèce dans le département, l'espèce est dite nicheuse en plaine dans les bois frais et les ripisylves (GOR, *op.cit.*). Il est donc possible qu'elle se reproduise sur le site, mais il pourrait également s'agir d'oiseaux en halte migratoire. La reproduction de cet oiseau discret serait à surveiller dans les années à venir.

Fauvette mélanocéphale *Sylvia melanocephala*

La session de baguage s'est révélée très décevante pour cette espèce avec seulement 3 oiseaux capturés : deux femelles et un mâle. Il s'agit d'oiseaux adultes et tous étaient reproducteurs avec un état sexuel marqué (plaque incubatrice et protubérance cloacale). Aucun juvénile n'a été capturé alors qu'en 2004, cinq l'avaient été le 11/08 lors d'une seule session (les filets étaient au même endroit et la repasse était la

même). Un juvénile a été tout de même observé le 28/07 dans un buisson d'ormes. Ceci semble montrer qu'il y a eu peu de jeunes à l'envol cette année pour l'espèce. Les trois sessions de la campagne pré nuptiale n'avaient pas permis de capturer d'adultes alors qu'en 2004, onze l'avaient été. De même les contacts auditifs ou visuels avec l'espèce étaient très faibles. Ceci laissait déjà présager que peu de couples allaient se reproduire en 2005. Est ce l'hiver froid 2004/2005 qui en est la cause ? En tout cas, ce paramètre peut influer sur le nombre de jeunes à l'envol, et donc le nombre de captures. Mais il aurait pu être compensé par un bon succès de reproduction pour les couples survivants qui ont été moins concurrencés. Un autre paramètre lors de la reproduction est peut être intervenu.
L'oiseau mâle contrôlé est un adulte de 3 ans qui avait été bagué en février 2004, à l'âge de deux ans, contrôlé en mars 2004 puis repris le 28/07/05 toujours dans le même secteur.

Grimpereau des jardins *Certhia brachydactyla*

Un couple a été capturé en même temps et les deux individus étaient reproducteurs avec un état sexuel marqué (plaque incubatrice en repousse et protubérance cloacale). La reproduction de cet oiseau sédentaire strict (Géroudet & Cuisin, 1998) est certaine sur la réserve. Le mâle avait été pris dans la Saulaie le 28/07 pour être repris par la suite à 250 mètres de là, le 18/08, aux "Eucalyptus", avec sa femelle. Nous avons dû baguer le couple du territoire. Cette espèce a un territoire pouvant faire 1 hectare pour les plus petits (Géroudet & Cuisin, *op.cit.*). Dans le département, une fourchette de territoire de 3,75 à 4,45 hectares par couple est annoncée dans la forêt de « la Mata » (forêt de Pin sylvestre *Pinus sylvestris* à 1500 m d'altitude, P. Arrizabalaga, 1998). Ces chiffres confirment cette hypothèse.

Rousserolle effarvatte *Acrocephalus scirpaceus*

Deux oiseaux ont été capturés, l'un lors de la première session puis l'autre lors de la dernière. Le juvénile capturé le 28/07 est certainement un oiseau né sur la réserve, car il ne présentait pas l'adiposité caractéristique des oiseaux en halte migratoire. Le second oiseau, capturé le 18/08, et âgé de deux ans, présentait une adiposité moyenne. Il s'agissait là, sans doute, d'un individu en halte migratoire, la date de capture correspondant d'ailleurs à la migration de cette espèce.

Merle noir *Turdus merula*

Les deux oiseaux capturés sont des mâles de l'année sûrement nés sur le site. Ceci, couplé à des observations visuelles ou auditives de l'espèce toute la saison de reproduction, confirme bien sa nidification sur le site. Bien qu'en expansion, le Merle noir reste un nicheur peu commun de la plaine du Roussillon souvent inféodé à des zones humides et des ripisylves de ce type (GOR, *op.cit.*).

Hypolaïs ictérine *Hippolais icterina*

L'unique capture a été réalisée le 18/08 et concernait un jeune de l'année avec une adiposité très importante de 4/4 pour un poids de 17,3 g, (ce qui est un très "bon" poids pour cette espèce qui a une masse moyenne 11 à 15 g). C'est la première mention de cette espèce pour le site. Cet oiseau est considéré comme migrateur rare pour le département (GOR, *op.cit.*), ce qui se confirme avec l'analyse de la base de données qui contient moins de 5 observations pour cette espèce, mais qui pourrait bien être plus présente qu'on ne le pense car très discrète.

Moineau friquet *Passer montanus*

Une femelle adulte a été capturée lors de la première session. Elle avait une plaque incubatrice encore bien marquée, ce qui laisse présager une reproduction sur la réserve ou plutôt aux alentours proches (Mas « mon plaisir », casot…).

Conclusion

Cette contribution a pour but de relater les faits les plus marquants de cette campagne de baguage postnuptiale. Cette opération demandera à être reproduite plusieurs années consécutives, avec un protocole similaire, pour pouvoir être pleinement intéressante et donner sa pleine mesure en terme de suivi des dynamiques de population des passereaux de cette réserve gérée par le GOR.

Remerciements

A Karine Silventes, Aurore Navel, Bertrand Couillens et Régis Deixonne pour leur aide pour mener à bien cette campagne de baguage et à tous les oiseaux qui se sont prêtés au jeu. Merci aussi à Yves Aleman et Jacques Laurens pour leur relecture assidue.

Lionel Courmont
Groupe Ornithologique du Roussillon
4, rue Béranger, 66 000 Perpignan
gor2@wanadoo.fr

Bibliographie :

ARRIZABALAGA P., 1998 **-** Dénombrement de l'avifaune nicheuse sur quatre parcelles de la forêt de la Matte (Capcir, Pyrénées-Orientales) au printemps 1998 ; *Rapport pour l'Association Méditerranéenne de l'Environnement (AME)* : 11 p.

COURMONT L. & GARRIGUE J., 2001 - Réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho : Bilan des connaissances avifaunistiques, Inventaire de la flore vasculaire et Cartographie des milieux ; *Rapport pour le Conseil Général des Pyrénées-Orientales* : 30 p.

GEROUDET P. & CUISIN M., 1998 - *Les Passereaux d'Europe* Tome 2 – Delachaux et Niestlé : 512 p.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON, 1984 - Liste provisoire des oiseaux des Pyrénées-Orientales*. La Mélanocéphale* 3 : 45 p.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON ,1992 - Premières arrivées des migrateurs dans les Pyrénées-Orientales. *La Mélano'* 8 : 35-37.

GROUPE ORNITHOLOGIQUE DU ROUSSILLON : *Base de données ornithologiques* : dernière mise à jour août 2005.

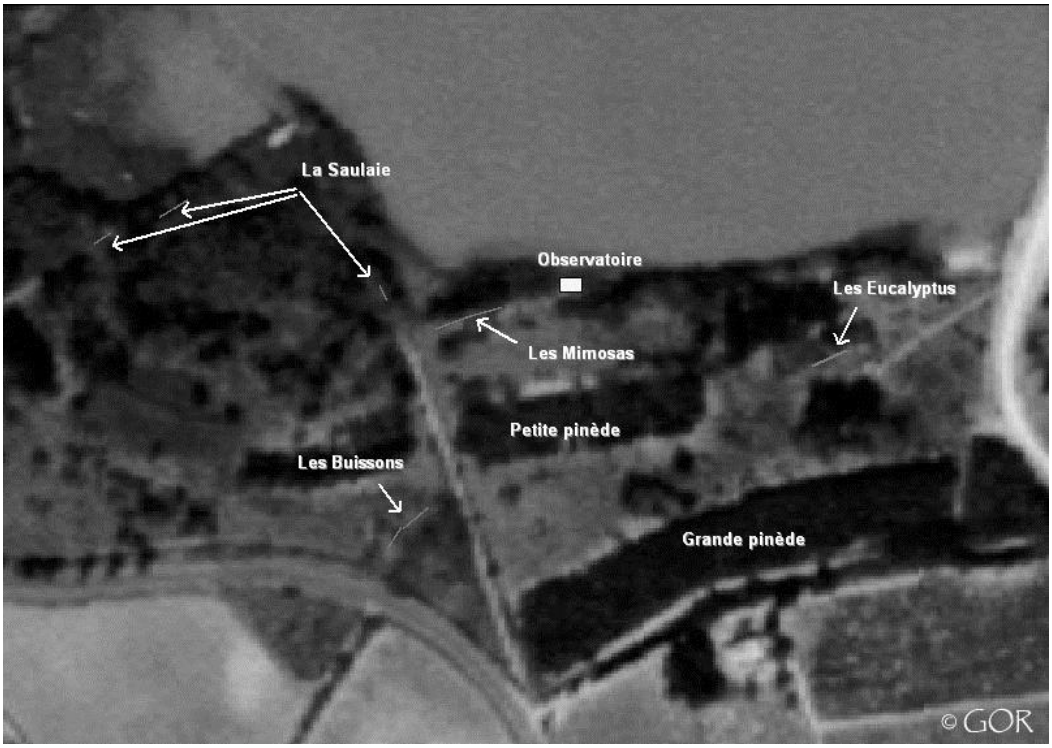

Carte n°1 : localisation des filets

Reproduction réussie du Percnoptère d'Egypte *Neophron percnopterus* dans les Pyrénées-Orientales en 2006

Groupe Ornithologique du Roussillon

Introduction

Au 19ème siècle, le Percnoptère d'Egypte, *Neophron percnopterus,* était commun dans les Albères et dans les Corbières (CompanyÓ, 1863) et il est probable qu'il se soit maintenu au moins jusque dans les années 30 dans ce dernier massif notamment dans les falaises de Vingrau (Mayaud 1931). Entre 1956 et 1980, G. et L. Affre qui fréquentaient assidûment les Corbières Orientales ne l'ont noté que trois fois en mars/avril (Affre & Affre, *comm. pers*.) et dans leur « Liste des oiseaux des Pyrénées et du Languedoc occidental » (1978), ils mentionnent que l'espèce était autrefois présente dans les Corbières sans plus de précision. Comme le précise Yeatman (1976), il est donc probable que ce petit vautour ait disparu des Pyrénées-Orientales entre 1930 et 1960. Les observations recueillies durant ces vingt dernières années ne concernaient que quelques rares individus de passage (migration, erratisme). Dans ce contexte, il nous a paru intéressant de relater ici la reproduction réussie d'un couple de Percnoptère d'Egypte au printemps 2006 dans un département déserté par l'espèce depuis plusieurs décennies.

Historique de la « reconquête »

Dès le début des années 2000, le retour de ce petit vautour dans l'Aude et une tentative de reproduction sur un site limitrophe des Pyrénées-Orientales (Riols et al., 2003), alertaient la communauté des ornithologues nord-catalans. Si un retour dans les Corbières Orientales et les Albères semblait improbable en raison de la quasi-absence d'activités pastorales sur ces secteurs, il n'en était pas de même dans le haut Fenouillèdes et surtout en Conflent. En effet, cette partie du département située dans le piémont des Pyrénées, recèle de nombreux sites favorables à l'installation de l'espèce (falaises calcaires) et le pastoralisme y est encore relativement actif.
C'est donc en Conflent que s'est concentré l'effort de prospection et, en 2004, une série d'observations à partir de mi mars laisse penser qu'au minimum un oiseau s'est cantonné dans ce secteur. Les agents de la Réserve Naturelle Volontaire de Nyer ont observé de manière régulière un oiseau à partir de fin mars jusqu'à fin avril. L'oiseau était adulte et il a été contacté le plus souvent dans les gorges de Nyer qu'il longeait dans les deux sens. Cette même année, l'espèce a fait l'objet de deux autres contacts qui sont certainement à rattacher aux observations précédentes:
- 1 oiseau adulte est observé le 21/05/04 au dessus de Prades se dirigeant plein nord vers les Fenouillèdes (S. Garraud).
- 1 oiseau adulte est observé le 29/05/04 à Ayguatebia, « pompe » puis se dirige vers les gorges de Nyer (JP. Pompidor)
En 2005, c'est A. Fonteneau qui, toujours en Conflent, contacte, le premier, deux oiseaux à proximité d'un cirque calcaire composé de falaises recélant de nombreuses cavités et vires. Ce site fait partie du périmètre Natura 2000 du Madres Coronat et a été classé en ZPS (Décret du 24 mars 2006). Par la suite, de

nombreuses observations d'accouplements, de visites de cavités et de rechargements d'aire ont été réalisées, de la dernière décade d'avril à début juillet. Un troisième oiseau a également été observé à quelques reprises avant, sans doute, d'être chassé par le couple cantonné. La zone est particulièrement favorable pour la nourriture mais aucune reproduction n'est constatée, sans qu'il soit possible d'en connaître la cause.
En 2006, dès le mois d'avril, deux oiseaux sont à nouveau notés sur le site occupé en 2005. Aussitôt, une surveillance est organisée par le GOR et malgré la présence assidue de nombreux observateurs, il a fallu attendre le 8 août (Cl. Gautier et J. Feijoo) pour constater la présence d'un jeune devant l'entrée de la cavité abritant l'aire. La position de cette dernière (au sommet d'une falaise relativement haute), sa configuration (cavité profonde aux parois noirâtres) et les conditions d'observation (en contrebas à une distance de plus de 500 mètres), n'ont pas permis de déceler sa présence plus tôt. A partir de cette date, il sera revu régulièrement par plusieurs autres observateurs jusqu'à son envol qui a eu lieu entre le 15 (dernier jour où le jeune a été vu à l'aire) et le 19 septembre (premier jour ou le jeune n'a absolument pas été vu à l'aire malgré plusieurs heures d'observation suivies). Un contrôle de l'aire effectué le 22 septembre a permis de confirmer cet envol (absence de cadavre à l'intérieur ou à proximité).

Conclusion

Après le Gypaète barbu *Gypaetus barbatus* depuis 2003, l'Aigle de Bonelli *Hieraaetus fasciatus* depuis 2005, c'est au tour du Percnoptère d'Egypte d'entamer la reconquête de ses anciens territoires dans les Pyrénées-Orientales. L'installation de ce nouveau couple vient confirmer la lente progression de la population pyrénéenne (Thiollay & Bretagnolle, 2004) et de celle de Catalogne sud (Estrada *et al.*, 2004) constatée ces dernières années. Ainsi, après l'Ariège à la fin des années 80 (Bagnolini, 1994) puis l'Aude au début des années 2000 (Riols *et al*., 2003), c'est le dernier « trou » séparant la population pyrénéenne de la population méditerranéenne qui est enfin comblé. Enfin, compte tenu de la présence de plusieurs secteurs potentiellement intéressants pour cette espèce, il n'est pas illusoire de penser que nous pourrons assister à l'installation de nouveaux couples à l'image de ce qui s'est passé dans l'Aude ces dernières années. Dans ce cadre, il nous paraît important de signaler la présence d'adultes entre le 12/05/2006 et le 03/08/2006 en Cerdagne (F. Berlic, J. Feijoo et E. Roy). Ces dernières observations peuvent se rapporter au couple s'étant reproduit en Conflent mais, compte tenu de la distance par rapport au site de reproduction, il n'est pas exclu qu'il s'agisse d'autres adultes en quête de territoire.

Remerciements

Nous remercions tous les observateurs qui se sont mobilisés pour suivre le retour du percnoptère dans les Pyrénées-Orientales et notamment A. Fonteneau et M. Bigorre pour les longues heures passées sur le terrain à suivre le bon déroulement de la reproduction.

Groupe Ornithologique du Roussillon
4, rue Béranger, 66000 Perpignan
gor2@wanadoo.fr

Bibliographie

AFFRE G & AFFRE L., 1978 – Liste des oiseaux des Pyrénées et du Languedoc occidental. *Bull. A.R.O.M.P*., suppl. au n°1 : 14 p.

BAGNOLINI C., 1994 – Percnoptère d'Egypte *Neophron percnopterusl. In* Yeatman-Berthelot D. & Jarry G. *Nouvel Atlas des oiseaux nicheurs de France, 1985-1989.* Société Ornithologique de France. Paris : 170-173.

COMPANYO L., 1863. – *Histoire Naturelle des Pyrénées-Orientales*. Tome troisième. Alzine ed. Perpignan.

ESTRADA J., PEDROCCI V, BROTONS L. & HERRONDO S. – 2004 – *Atles dels ocells nidificants de Catalunya 1999-2002*. Institut Català d'Ornitologia (ICO) / Lynx edicions, Barcelona.

MAYAUD N., 1931 – Observations ornithologiques en Roussillon. Une espèce nouvelle pour la France. *Alauda* 3 (4) : 511-552.

RIOLS Ch., ROULLAUD Y. & RUTKOWSKI T. – 2003 – Le Percnoptère d'Egypte *Neophron percnopterus* dans l'Aude. *Meridionalis* 3-4 : 72-75.

THIOLLAY J.M. & BRETAGNOLLE V. (coord.) – 2004 – *Rapaces nicheurs de France*. Distribution, effectifs et conservation. Delachaux et Niestlé. Paris.

YEATMAN L., 1976 – *Atlas des oiseaux nicheurs de France.* Ministère de la qualité de la vie. Société Ornithologique de France, éd. Paris : 283 p.

L'Aigle de Bonelli *Hieraaetus fasciatus* de retour dans les Pyrénées-Orientales

Yves Aleman et Lionel Courmont

C'est au printemps 2005 qu'a eu lieu le grand retour de l'Aigle de Bonelli *Hieraatus fasciatus* dans les Basses-Corbières (Pyrénées-Orientales), après près de dix ans d'absence.

Au début des années 90, les Pyrénées-Orientales abritaient encore deux couples d'Aigle de Bonelli dans les Basses Corbières et la dernière reproduction de l'espèce avait eu lieu en 1997. De rapides enquêtes de terrain nous avaient conduits, à l'époque à conclure que la disparition de ces deux couples était due à des actes de destruction des adultes.

Compte tenu des problèmes rencontrés par cette espèce sur tout le pourtour méditerranéen, nous n'avions que très peu d'espoir de revoir cet aigle réoccuper un de ces anciens sites de nidification.

Cependant, des observations ponctuelles d'oiseaux adultes et subadultes dans les Corbières depuis 2002 avaient fait renaître cet espoir parmi les ornithologues locaux et, chaque année, des visites sur les sites favorables étaient organisées afin de guetter les signes d'une éventuelle recolonisation. En février 2004, un couple formé est repéré et il sera suivi jusqu'en juin sur différents sites.

Dès janvier 2005, deux oiseaux adultes paradant sont notés au-dessus d'un site ayant abrité l'espèce jusqu'en 1989. Il s'agit d'un vallon encaissé bordé de falaises calcaires de faible hauteur et dominé par un massif couvert de garrigues et de maquis. Ce site, situé dans la Zone de Protection Spéciale (ZPS) des Basses-Corbières, bénéficie d'un arrêté de protection de Biotope depuis 1991. La reproduction d'un couple d'Aigle de Bonelli y était régulière jusqu'en 1989.

Cette observation allait-elle rester sans lendemain comme les trois années précédentes ? Nous avons été très vite fixés lorsque, le 17 janvier, un observateur a assisté au rechargement d'une aire où, en mai 2004, un adulte avait déjà été observé de manière ponctuelle.

Aussitôt une surveillance quasi permanente du site a été organisée, ce qui nous a permis de déterminer avec précision l'installation définitive du couple, la date de ponte (27 février) et d'envol du jeune (18 juin ou 19 juin). Ce dernier a été bagué le 16 mai et les relevés morphologiques établis à cette occasion nous ont permis de déterminer qu'il s'agissait d'un mâle. Aucun des deux adultes n'était porteur de bagues ce qui laisse à penser qu'il pourrait s'agir d'oiseaux d'origine espagnole. En effet, les jeunes Aigles de Bonelli nés en France font l'objet de baguage quasi-systématique depuis une vingtaine d'années. Ce retour a été confirmé et même conforté en 2006 puisque le couple a réussi sa reproduction en amenant deux jeunes à l'envol sur ce même site.

Le retour de cette espèce emblématique des garrigues méditerranéennes dans un site déserté depuis plus de quinze ans est gage d'espérance pour l'avenir. Le fait que le site de reproduction se situe dans le périmètre retenu pour la définition de la ZPS des Basses-Corbières renforce, s'il en était besoin, l'intérêt de celle ci. La surveillance exercée par les ornithologues locaux tout au long du cycle de reproduction a toutefois mis en évidence de nombreuses sources de dérangements

(randonneurs, spéléologues,…) qu'il conviendra de maîtriser dans les années à venir afin que cette réinstallation s'inscrive de manière durable.

Un travail de sensibilisation a d'ores et déjà été entamé auprès des spéléologues, ainsi qu'auprès d'EDF pour neutraliser une ligne particulièrement dangereuse qui passe à proximité des aires.
Nous tenons à remercier ici les nombreux bénévoles du Groupe Ornithologique du Roussillon qui se sont investis dans le suivi de ce couple.

Yves Aleman
15 rue des Abeilles 66240, Saint-Estève

Lionel Courmont
Groupe Ornithologique du Roussillon
4, rue Béranger, 66 000 Perpignan
gor2@wanadoo.fr

Une couleuvre de Montpellier *Malpolon m. monspessulanus* prisonnière d'une boite de soda

Cédric Peignot

Exposé des faits

Le 20 avril 2005, je décide de commencer ma journée d'ornithologie à l'étang de Canet-en-Roussillon (66), plus exactement au pont des Basses. Le site est particulièrement attractif cette année pour les limicoles en halte migratoire en raison de l'état de sécheresse qui laisse de grandes vasières à l'air libre sur les bords du grau [1]. Il n'est pas encore 8h00 et je me dirige vers le côté ouest (amont) du pont en empruntant le petit sentier sableux qui longe la route des plages.
A quelques mètres devant moi, je découvre sur le chemin, un serpent assez long (80-90 cm) dont la tête paraît enfoncée dans une boite de soda de 33 cl (jus d'orange de la marque *Minute Maid,* **Fig 1**).

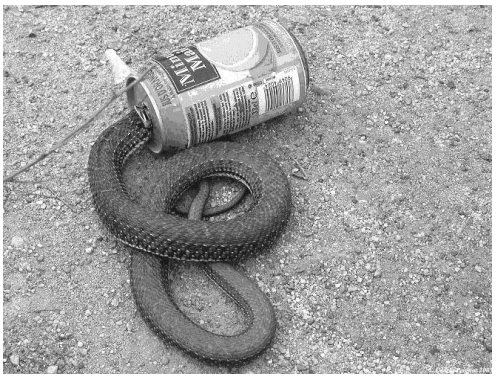

Fig. 1

Bien qu'immobile, il a l'air de se tenir sur le ventre et d'être vivant. Je décide donc de le toucher légèrement avec la main. Il réagit en se tordant et en se rétractant un peu, mais de toute évidence sa tête est bien prisonnière de la boite en aluminium. Les écailles, implantées vers l'arrière, jouent le rôle d'ardillons, empêchant toute retraite. On remarque que celles du cou sont abîmées et rougies à leur base, signe que le serpent a forcé pour se sortir du traquenard.

Fig. 2.

Avec un couteau, j'entreprends alors d'élargir l'ouverture de la boite en prenant soin de ne pas blesser le serpent (de toute évidence un colubridé), qui d'ailleurs ne se débat pas. Il se produit alors exactement l'inverse de ce que j'escomptais : la couleuvre, au lieu de retirer sa tête de la conserve, y enfonce au contraire le reste de son corps. En quelques instants, elle parvient même à se lover tout entière à l'intérieur !

[1] En Méditerranée, bras d'eau reliant la mer à un étang d'eau saumâtre.

Fig. 3 ***Fig. 4*** ***Fig. 5***

Il devient alors très difficile de l'extirper sans la blesser. Je décide donc de prendre la boite et de l'emporter chez moi en voiture, à quelques kilomètres de là.

La chose est aisée : pas le moindre bout de queue ne dépasse de l'ouverture.

Arrivé à la maison, m'étant muni de petites tenailles, je parviens assez facilement à déchirer la boite dans sa partie supérieure et à dégager le serpent. Je trouve également le cadavre détrempé d'un petit rongeur, type mulot, à l'intérieur. (Fig. 6)

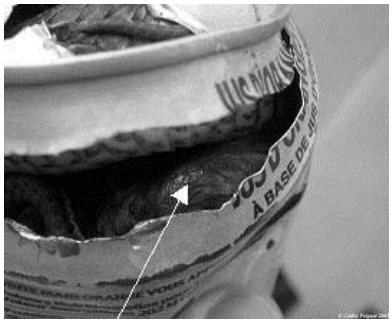

Fig. 6 « Mulot »

Finalement, après avoir pris une ou deux photos de la couleuvre (***Fig. 7***), je relâche celle-ci à l'endroit où je l'ai trouvé, vers 8h30.

Le serpent sera identifié par Franck Dhermain puis par Joël Gauthier de l'association « Reptilvar » comme étant un mâle subadulte de Couleuvre de Montpellier *Malpolon monspessulanus monspessulanus*. Ces deux naturalistes, herpétologues chevronnés, m'ont dit n'avoir jamais rencontré un tel cas.

Je me souviens pour ma part d'avoir trouvé des couleuvres à collier prisonnières de ma bourriche à poisson : elles étaient en effet incapables de franchir à nouveau le treillage métallique après le bon repas de goujons qui bombait leur ventre. Mais c'est un cas à la fois bien différent et bien plus courant…

Discussion

Plusieurs questions se sont posées à moi lors de ma découverte. J'ai tout d'abord pensé qu'il pouvait s'agir d'une mise en scène macabre. Les couleuvres de Montpellier écrasées sur les bords de route, et même sur des chemins peu carrossables, sont nombreuses à cette période de l'année. Il est évident qu'elles ne sont pas toutes mortes par accident. Il reste encore un nombre important d'imbéciles capables de faire un écart pour aller écraser une couleuvre sur le bas-côté (et un nombre encore plus important de chauffards qui ne feront rien pour l'éviter). Par ailleurs, on trouve assez régulièrement des couleuvres de Montpellier décapitées sur les petits chemins de vigne, le long des agouilles. J'aurais donc pu me trouver face à une sinistre mise en scène *post mortem*. Cette hypothèse a vite été abandonnée lorsque j'ai vu que le serpent était vivant.

En fait, il faut bien admettre que la couleuvre est entrée de son plein gré dans la boîte, et ce, malgré l'exiguïté de l'ouverture qui l'a sans doute obligé à forcer son passage. Dans ce cas, il faut supposer qu'elle a été attirée à l'intérieur par quelque chose : c'est évidemment le mulot, que je m'attendais d'ailleurs à trouver. Mais a-t-elle poursuivi le rongeur jusque dans cet ultime refuge ou celui-ci était-il déjà à l'intérieur (en train de se délecter d'un fond de jus d'orange) au moment où il s'est fait surprendre par le reptile en chasse ? La deuxième solution me semble plus plausible, les mulots étant connus pour leur faculté d'adopter des caches minuscules et pour leur goût immodéré de tout ce qui est sucré. Ne les piège-t-on pas aisément en disposant de la pâte à tartiner (type *Nutella*) dans un bocal en verre dont l'ouverture est disposée au ras du sol ? [2]

Conclusion

Cette observation pour le moins inhabituelle fournit, s'il en était besoin, un nouvel exemple de la nocivité de ce qu'on a tort d'appeler les petites négligences, la petite pollution. Les boites de soda abandonnées dans la nature n'ont probablement pas un grand impact sur les populations de couleuvre. Il serait néanmoins intéressant de collecter tous les cas semblables de piégeage accidentel. Des mésaventures ressemblant à celle qui est décrite ici sont peut-être plus fréquentes qu'on ne le pense, en particulier dans les secteurs de friche péri-urbaine et les décharges sauvages. Il est probable qu'elles ne se terminent pas toutes par le même *happy end*.

Remerciements

Je remercie Franck Dhermain et Joël Gauthier pour l'identification précise de l'espèce (âge et sexe) qu'ils ont effectuée. Un article illustré de quelques-unes des photos ci-dessus paraîtra dans la feuille de liaison de l'association **Reptilvar**.

Cédric Peignot
34170 Castelnau-le-Lez
ccpeignot@gmail.com

[2] On remarquera que j'écarte la possibilité que la couleuvre soit venue chercher une proie déjà morte (noyée dans le jus d'orange ?). Elle est très peu probable : bien qu'en captivité on parvienne à faire ingurgiter des rats décongelés à des pythons, *in natura* les serpents se nourrissent exclusivement de proies vivantes

Notes et Brèves

Comportement de prédation du Goéland leucophée *Larus michahellis* à l'encontre des passereaux migrateurs :

Le 6 avril 2005, de retour des Coussoules de La Franqui (Aude), je décide de m'arrêter aux falaises de Leucate pour voir si quelque migrateur courageux ose braver le mauvais temps. Le ciel est très couvert et une pluie fine perce le plafond nuageux de temps à autre. Un fort vent marin souffle et fait moutonner la mer. Peu après avoir garé ma voiture devant le phare, j'aperçois les deux premiers Martinets noirs de l'année : ils remontent vers le nord en suivant le trait de côte, peu en retrait de celui-ci. Brève apparition. Aucun autre oiseau dans le ciel ou au sol, côté terre.

En regardant côté mer, au sud du Cap des Trois Frères, j'aperçois un groupe de 4 Goélands leucophées *Larus michahellis* (dont au moins deux individus de 2ème année) en vol à environ 100 m au large. Ils semblent se poursuivre pour se disputer de la nourriture. Je prends mes jumelles pour essayer de distinguer de quel bon morceau il peut s'agir mais aussi pour vérifier qu'ils ne s'en prennent pas à un goéland plus petit, comme je les ai vus faire la veille au Cap Bear avec un Goéland d'Audouin *Larus audouini*. Je me dis également qu'ils peuvent eux-mêmes être harcelés par un labbe que je n'aurais pas vu, ce qui expliquerait leur agitation.

Il n'en est rien. Aucun des goélands n'a quelque chose dans son bec ou dans son jabot. En revanche, une petite balle grise fait le yo-yo devant eux, luttant contre le vent. Il s'agit de toute évidence d'un petit passereau migrateur (il se dirige vers le Nord en suivant la plage). Difficile de dire à quelle espèce ou même à quel genre il appartient : cela peut-être un rougequeue, un pouillot ou un pipit. Il n'est en tout cas pas plus gros qu'un moineau. Les goélands l'encadrent, l'encerclent, le cernent à droite, à gauche, en haut, en bas. Surtout, ils essaient de le rabattre vers les flots. Le passereau tente d'échapper à cette sinistre escorte en remontant par brefs à coups, un peu à la manière d'une Cisticole des joncs *Cisticola juncidis*, mais les autres font bonne garde. Soudain il se laisse tomber, pensant peut-être les distancer un instant et pouvoir ensuite les déborder par le côté. Mais parvenu au creux de sa chute, en perte de vitesse (peut-être épuisé) il est happé, comme un simple hanneton, par un des goélands (adulte/jeune ?) venu sur le côté. Ce dernier s'enfuit calmement, sa proie en travers du bec, à peine inquiété par ses comparses. Je perds rapidement de vue le groupe et ne sait donc pas si la proie est avalée en vol ou déchiquetée sur un quelconque perchoir.

Depuis le moment où je me suis rendu compte de la poursuite jusqu'au moment où le goéland disparaît avec sa prise, il s'est écoulé une minute tout au plus. Il y a quelques années, j'avais déjà assisté à un comportement de prédation de ce type. Je faisais alors du *seawatching* au Cap Bear. Le passereau volait seul, en plein ciel, à 200 m au large du cap face à un Goéland leucophée adulte qui tentait de le rabattre vers la surface des flots. Il s'en était sorti en remontant très rapidement et très verticalement dans le ciel, décourageant la poursuite du goéland. Là encore, il s'agissait d'un oiseau de la taille d'un moineau, plutôt de type motacillidé.

A ma connaissance, il existe un seul autre cas décrit par la littérature et concernant ce type de prédation par le Goéland leucophée. Il s'agit d'oiseaux se nourrissant sur des groupes d'hirondelles et/ou de martinets épuisés, « notamment les jours où les intempéries interrompent la migration » (Guiter & Aleman 1992). Les auteurs notent également que ce sont les immatures qui se montrent les chasseurs les plus doués et les plus acharnés. Plusieurs dizaines d'hirondelles et de martinets, capturés en

plein vol ou cueillis sur leur perchoir (pour les hirondelles) finissent dans le ventre des goélands. D'autres cas de prédation sur des martinets ont été constatés, notamment à Sète (Hérault) où des cadavres de martinets ont été retrouvés, stockés dans un nid de Goéland leucophée, lors d'une visite effectuée par un ornithologue sur un toit. Le propriétaire du bâtiment dit avoir vu les goélands capturer les martinets en vol (Pierre Maigre, *com. pers*.). Les observations de ce type existent donc mais semblent nettement plus rares en Méditerranée qu'en mer du Nord par exemple, où le Goéland argenté *Larus argentatus* capture beaucoup plus fréquemment des passereaux qui rejoignent la côte, exténués par la migration (Pascal Raevel, *com. pers.*). Sur le littoral languedocien ou provençal, le phénomène reste marginal, puisque nombre d'ornithologues chevronnés, habitués à suivre la migration depuis les caps et les falaises maritimes, n'ont jamais été confrontés à ce comportement.

L'un d'entre eux, Patrick Kern, ornithologue particulièrement assidu à son site du Cap-Ferrat (Alpes Maritimes) comme à celui de l'embouchure du Var, a bien voulu me transmettre son unique observation de ce phénomène. Le 22/03/06 vers 9h30, par un temps gris et brumeux sans vent, il remarque le ballet soudain de 3 ou 4 Goélands leucophées (sans précision d'âge) à environ 200 mètres de la pointe du Cap-Ferrat. Au télescope, il découvre un petit point qui tente d'esquiver les attaques : il s'agit d'un passereau. Celui-ci finit par tomber à l'eau, à 10 mètres du cap, pressé par les goélands, et se fait pêcher par l'un d'eux. Il s'agit d'un Tarier pâtre *Saxicola torquata*. A 9h50, le même scénario se dessine, avec la même espèce-proie. Cette fois, le tarier passe de justesse, grâce à une esquive vers le haut. Les goélands ne font pas l'effort de poursuivre leur victime. Le même schéma se répète ensuite à 10h10 avec 2 autres turdidés puis à 10h15 et 10h50. A chaque fois, les passereaux parviennent à passer en prenant brusquement de l'altitude, ce qui semble décourager la poursuite des goélands.

Discussion

On note donc de grandes similitudes entre cette observation et les précédentes. Cela laisse penser que certains facteurs favorisent peut-être, ou en tout cas accompagnent, ce type de prédation. En premier lieu, la période de l'année est dans tous les cas celle de la migration printanière. Le moment de la journée le plus favorable semble être le matin, lorsque les oiseaux ont traversé de nuit toute l'étendue de la Méditerranée et se retrouvent en vue des côtes septentrionales. La présence d'un temps défavorable aux passereaux paraît également jouer un rôle : ciel couvert, pluie et/ou vent d'Ouest. Enfin, il est probable que certaines espèces de passereaux soient plus volontiers choisies que d'autres par les goélands, en particulier celles qui ont le vol le moins agile. Dans la dizaine de témoignages recensés, on trouve dans les espèces poursuivies : le Coucou-geai *Clamator glandarius*, la Huppe fasciée *Upupa epops*, la Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor*, le Tarier pâtre *Saxicola torquata*, le Pouillot véloce *Phylloscopus collybita* et de petits turdidés. Aucune de ces espèces n'est réputée pour la rapidité ou l'agilité de son vol. Ce sont même notoirement de piètres voiliers qui éprouvent des difficultés sur les longues distances, et leur traversée de la Méditerranée se fait sans doute avec une débauche d'énergie d'autant plus grande que leur morphologie est inadaptée à ce type de vol.

Conclusion

On connaît fort bien et depuis de nombreuses années le comportement de prédateur de certains laridés, et plus particulièrement des grands goélands. Mais la capture de passereaux en plein vol n'est que très peu décrite dans la littérature. C'est en tout cas un comportement de chasse bien différent de celui qui consiste à assommer par derrière ou à l'improviste une Barge rousse *Limosa lapponica* posée à terre, une Foulque macroule *Fulica atra* ou un Pingouin torda *Alca torda* posés sur l'eau (Jourde 2004). Il combine au moins deux facteurs. Le premier est l'association (chasse en groupe), qu'on peut constater tous les hivers sur les étangs littoraux lors de prédations sur les groupes de foulques. Le second a sans doute à voir avec une forme de stratégie : les goélands semblent se poster sur des lieux de passage migratoire et passent à l'attaque lorsque certaines conditions sont réunies. La capture des passereaux en plein vol paraît moins imputable au pur opportunisme qu'à un comportement de prédation à la fois plus élaboré et délibéré. On peut donc se demander si certaines populations de Goélands leucophées ne sont pas devenues spécialistes de ce type de prédation.

Pour pouvoir étayer ou infirmer toutes ces hypothèses et ainsi mieux cerner dans quelles conditions ce comportement de prédation est exercé, il faut examiner un nombre bien supérieur de données. Il semblait donc nécessaire dans un premier temps d'attirer l'attention des ornithologues sur ce phénomène. Il serait à présent intéressant de collecter le maximum d'informations à ce sujet. Envoyez-moi vos observations.

Remerciements

Je remercie Yves Aleman qui m'a aidé à trouver la bibliographie disponible et Gisèle Beaudoin, Christophe Gruwier, Patrick Kern, Pierre Maigre, Franck Noël, Georges Olioso, Pascal Raevel qui m'ont transmis leurs données.

Cédric PEIGNOT
Résidence l'Orée du Bois - Bât. A
17 rue du Prado
34170 Castelnau-le-Lez
ccpeignot@gmail.com

Bibliographie

GUITER H. & ALEMAN Y., 1992 - Tentative de reproduction et prédation d'oiseaux par le Goéland leucophée (Larus cachinnans) à Perpignan au printemps 1991. *La Melanó* 8 : 29.
JOURDE P., 2004 - Capture d'une Barge rousse *Limosa lapponica* et d'un Pingouin torda *Alca torda* par un Goéland leucophée *Larus michahellis*. *Ornithos* 11-2 : 93-95.

Observation d'un jeune Elanion blanc *Elanus caeruleus* dans les Pyrénées-Orientales sur la commune de Thuir au lieu dit « Les Prats » le 02/03/2006 :

Conditions de l'observation : temps ensoleillé, vent faible, 17h35.
L'oiseau est posé à environ 200 mètres de moi sur un petit arbre dominant friches et vignoble. Il se présente de profil, sa position sur le perchoir est plutôt allongée. L'impression générale est celle d'un oiseau trapu. Le premier trait frappant est la grosseur relative de la tête et sa blancheur, un blanc très pur seulement rompu par la tâche sombre de l'œil, le bec est court, sa coloration est indéfinissable, compte tenu de la distance où se trouve l'oiseau. Les ailes, bien visibles, sont grises, parsemées de petites tâches blanches, leur pointe est noire. Les plumes grises du manteau remontent sur la nuque. La poitrine n'est pas visible, mais le ventre et la queue courte que l'on aperçoit à la faveur de certains mouvements des ailes, sont blancs. La tête de l'oiseau, scrutant les alentours, est très mobile. L'envol a été, malheureusement, masqué très vite par un écran de végétation et je n'ai pu en retirer qu'une impression générale de blancheur des dessous, d'ailes plutôt longues et larges aux pointes noires, aux battements peu amples mais souples. D'après la littérature, il s'agirait d'un jeune Elanion blanc.

Yves Demonte
5 avenue de Chefdebien, le Montserrat, Appt.53, 66000 Perpignan.

NDLR : ce même site avait donné lieu à l'observation du stationnement d'un Elanion blanc du 24/12/1990 au 05/02/1991.

Note sur la nidification de Héron cendré *Ardea cinerea* sur la Réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho en 2006 :

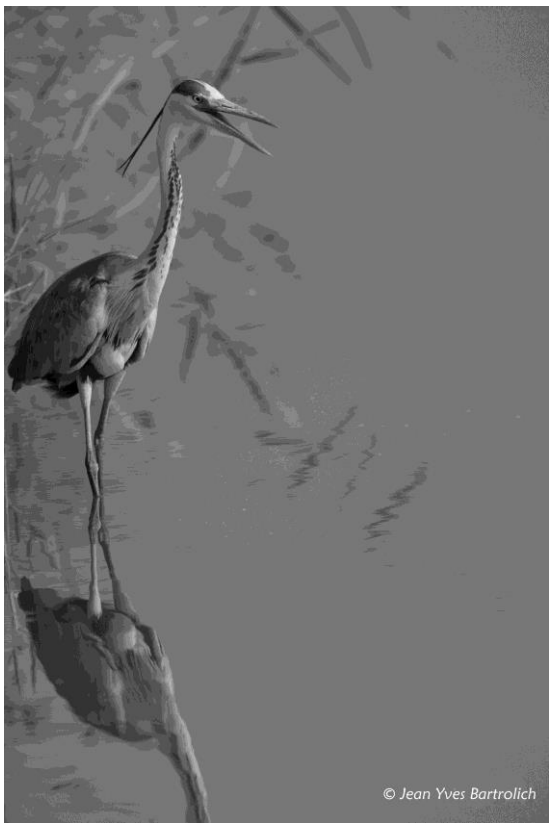

La rive ouest du plan d'eau de la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho, est bordée par une saulaie peupleraie, inondée pendant une grande partie de l'année. Ce bosquet, constitué en grande partie d'arbres jeunes, est très difficile d'accès par son caractère marécageux, bien sûr, mais aussi par le nombre important d'arbres abattus, de branches cassées, lors des forts coups de vent.

C'est dans ce secteur que nous avons découvert quatre nids de Héron cendré en juin / juillet 2006. N'ayant pas pu explorer de manière exhaustive ce véritable labyrinthe, il est possible que d'autres nids nous aient échappé. Le premier nid se trouvait sur la rive sud de la petite anse que constitue l'extrémité ouest du plan d'eau. Il était posé sur une fourche de saule couché mais encore vivant. Il était constitué de branchettes de saules et de peupliers grossièrement entassées. Son diamètre était d'environ 1 mètre. Le sous-bois était inondé (environ 30 cm d'eau) et la distance à l'eau libre était d'environ 10 à 15 mètres. Juché entre 2 m et 2,50 m de hauteur, il était abondamment fienté.

Les trois autres nids se situaient à l'extrémité Ouest du plan d'eau, relativement groupés (environ 20 m. les uns des autres), ce qui confère un caractère relativement isolé au premier nid découvert distant d'environ 50 m des trois autres. Le premier des trois était lui aussi bâti sur un saule, à peu près à la même hauteur. Il était plus volumineux et les fientes souillant les feuilles vertes situées en dessous, indiquaient clairement qu'il avait été occupé ce printemps. Le sous-bois était également inondé et la distance à l'eau libre était comparable. Les deux autres nids étaient « posés » au sol, sur des branches mortes les isolant de l'eau. Ils étaient également très chargés et le centre de leur cuvette présentait une sorte de petit cône déprimé au sommet et très fienté. Tous deux se situaient dans des clairières assez proches des eaux libres (10 à 15 m). Les hauteurs des grands arbres, pourtant présents sur le site, ont donc été délaissées au profit de l'eau, jugée manifestement plus sécurisante.

Cette attitude est décrite par Sériot et Marion (2004) : « la sécurité vis-à-vis de l'homme est le paramètre essentiel. Elle est assurée, soit par la hauteur des arbres en milieu terrestre et leur éloignement des activités humaines, soit par l'élément aquatique en se réfugiant sur des îles ou sur des saules en zone inondée et, dans ce dernier cas, la hauteur des arbres n'est plus un critère nécessaire. ». Ce comportement est à rapprocher de celui observé chez l'espèce en Camargue et en

Languedoc-Roussillon, où elle utilise les vastes roselières des étangs littoraux. C'est d'ailleurs dans les roselières de l'étang de Canet que la nidification du Héron cendré avait été notée pour la première fois dans notre département (Aleman, 2000).
L'évolution de cette petite colonie sera donc à suivre dans l'avenir avec le plus grand soin d'autant plus que deux autres ardéidés fréquentent assidûment la réserve en période de reproduction : le Blongios nain *Ixobrychus minutus* nicheur certain sur la réserve et le Bihoreau gris *Nycticorax nycticorax* sur la nidification duquel nous avons de fortes présomptions. Par ailleurs, d'autres membres de cette famille pourraient bien les rejoindre comme l'Aigrette garzette *Egretta garzetta,* le Héron gardeboeufs *Bubulcus ibis* ou même le Crabier chevelu *Ardeola ralloides.*
Le Héron cendré vient donc enrichir la liste, déjà longue (48 espèces), des oiseaux nicheurs de cette petite réserve (18 hectares) dont le GOR s'est vu confié la gestion par le Conseil Général des Pyrénées-Orientales depuis 2002.

Yves Demonte
5 avenue de Chefdebien, le Montserrat, Appt.53, 66000 Perpignan

Bibliographie

ALEMAN Y., 2000 – Une nouvelle espèce nicheuse dans les Pyrénées-Orientales : le Héron cendré *Ardea cinerea. Meridionalis* 2 : 42-43.

SERIOT J. & MARION L., 2004 : Le Héron cendré. *Collection Eveil Nature*. Ed. Belin.

Protection d'une colonie de Sterne naine *Sterna albifrons* dans les Pyrénées-Orientales au printemps 2005

Cela fait plusieurs années que la colonie du grau des Basses, sur le lido de Canet, fait l'objet d'une protection et d'un suivi régulier. Par contre, les autres colonies du département étaient très peu suivies et ne faisaient l'objet d'aucune protection. Au printemps 2004, je suis donc allé faire un repérage sur les sites favorables situés en bordure de l'étang de Salses-Leucate (Parc des Dosses, Cap-Coudalère, Base de Saint-Laurent-de-la-Salanque, Garrieux) ainsi qu'au Bourdigou (commune de Sainte-Marie). Les sternes naines étaient présentes sur la plupart de ces sites et un suivi sur les îlots de la base de Saint-Laurent-de-la-Salanque m'avait permis de constater la réussite de la reproduction malgré un environnement a priori défavorable (brusques variations du niveau d'eau de l'étang, très grosse fréquentation humaine et présence permanente de goélands).
En 2005, je me suis consacré au suivi de la colonie installée sur la plage du Bourdigou. La zone se situe 400m avant l'embouchure du Bourdigou, du côté de Sainte-Marie. Il s'agit d'une grande plage d'environ 50 m de large prolongée par un cordon dunaire d'une centaine de mètres. Une première visite, fin mai, m'a permis de constater que plusieurs couples étaient installés et de découvrir deux nids. Compte tenu de la forte fréquentation touristique de ce lieu, j'ai décidé de mettre en place des mesures de protection, à l'instar de ce qui se pratique chaque année pour la colonie de Canet. Le 30 juin, Elsa et moi avons posé 9 panneaux destinés à sensibiliser les personnes fréquentant cette plage, dont 4 avec une fiche d'identification de la sterne naine, et nous avons délimité la zone de nidification avec ce que nous avions sous la main, c'est-à-dire des roseaux. A cette occasion, nous avons eu l'occasion de noter

la présence de deux poussins âgés d'environ deux semaines qui, à notre approche, se sont cachés dans la végétation composée presque essentiellement de graminées et d'*Echinophora spinosa*, petite ombellifère qui forme des petits buissons très épineux.

La zone concernée s'étend sur 90 m par 45 m de sable, et empiète de 2 m sur la végétation. Les deux premiers nids que j'avais vus en mai ont disparu. Je compte alors 5 nids garnis de 1 à 3 œufs et un avec 2 poussins. Les plagistes, plus ou moins nudistes, sont intrigués par ces panneaux, et certains viennent me demander des renseignements. D'autres passent, indifférents. Bien que la plage soit interdite aux engins à moteur et aux chiens non tenus en laisse, on peut y voir des « quads » et des chiens courant en tout sens. Le 9 juillet, lors d'une nouvelle visite, je suis « attaqué » par les sternes car les poussins sont encore dans les herbes. Malheureusement, les fiches d'identifications ont été arrachées, les piquets (2 cassés) et les roseaux du fond de la zone renversés. Il y a un œuf de plus dans le nid 3 et les poussins du 6 ont dû aller se réfugier dans les herbes. Des adultes couvent sur les autres nids et deux sternes nourrissent dans la végétation proche.

Deux poussins de Gravelot à collier interrompu *Charadrius alexandrinus* courent sur la plage et je m'aperçois alors que le nid 5 est en fait un nid de gravelot. Il faut dire que les oeufs se ressemblent énormément : 30 x 22 mm, blanchâtre à verdâtre taché de noir pour le gravelot, et 32x24 mm., jaunâtre taché de brun noir plus ou moins nuancé pour la Sterne naine. Trois personnes traversent la zone mais beaucoup l'évitent et viennent me demander des explications. D'autres me rapportent que, tous les jours il y a une cinquantaine de chevaux qui passent en fond de zone, ce qui explique les piquets renversés. Par contre, je note très peu de goélands et, quand il en passe un, il se fait immanquablement attaquer par les sternes qui défendent âprement leurs nids et leurs petits.

Lors de ma visite suivante, le 14 juillet, je remarque deux jeunes non volants dans la végétation, en dehors de la zone protégée. Je remplace les fiches d'identification arrachées, je redresse les roseaux, puis place un cordon entre les piquets en fond de zone. Je note : nid 1 plus rien, nid 2 coquilles vides, nid 3 4 et 5 adultes couvant encore. La zone est de plus en plus respectée et les plagistes sont de plus en plus demandeurs de renseignements. Certains me félicitent pour cette action et m'encouragent à faire plus. Le 23 juillet, six poussins de un à deux jours sont encore dans les nids et un d'une semaine dans les herbes. Sur le bord de la plage cinq jeunes se font encore nourrir. Comme à chaque visite, je replace les piquets en fond de zone.

Le 24, j'ai l'agréable surprise de voir que les piquets ont changés de place et qu'il y a d'autres roseaux qui délimitent la zone. D'autres personnes m'aideraient t'elles ? Cela se concrétise quand je vois un homme traversant la zone, en essayant de se protéger des attaques des sternes avec sa serviette, se faire enguirlander par un couple prenant le soleil à proximité. Le gravelot couve encore. Le 28 juillet, après le petit entretien habituel de la zone, je remarque que les gravelots ont éclos et ont quitté le nid. Je m'attarde à regarder les sternes nourrir et à contempler les vols d'apprentissage des jeunes.

Le 30 juillet, plus rien sur la plage, mais par contre, les attaques se font plus nombreuses dès que je m'approche de la végétation et, ce de plus en plus loin de la zone. Il devient très difficile de faire un comptage de jeunes. Quand soudain je constate, alors que rien ne semble le justifier, une attaque de 4 sternes dans les herbes. Je m'approche et aperçois une couleuvre d'un mètre de long déguerpir à toute vitesse, puis le calme revient vite. Peu après, trois juvéniles posés sur le bord

de la plage sont dérangés par des passants; ils vont tranquillement se réfugier dans la zone. C'est 25 sternes en vol que j'observe maintenant. A partir du 31 juillet les sternes occupent une très grande surface s'étendant de l'embouchure du Bourdigou à la plage de Ste Marie, il devient pratiquement impossible de les observer toutes en même temps. Elles volent par petits groupes de 4 ou 5, soit au bord de la plage, soit parfois plus au large.
Au total, 14 jeunes sternes naines ont pu prendre leur envol et un couple de Gravelot à collier interrompu a pu mener sa nichée à son terme.

Gérard Barthès
15 rue Kléber, 66600 Rivesaltes

NDLR : voilà une action de protection simple et efficace dont beaucoup pourraient s'inspirer. En 2006, Gérard Barthès a mené le même type d'action (avec succès) sur deux colonies.

Une observation de Bruants des neiges *Plectrophenax nivalis* en Capcir. Description de l'observation

Le 27 décembre 2004, je suis en randonnée sur la commune de Latour-de-Carol (Pyrénées-Orientales), malgré une météo *a priori* décourageante (température négative, chutes de neige, rafales de vent). C'est pourtant dans ces conditions que j'observe brièvement une troupe de 5 Bruants des neiges, au Nord du lieu-dit "Béna". Il est environ 9h30. Je me trouve approximativement à 1650 mètres d'altitude.

Les individus sont posés au sol, celui-ci étant partiellement recouvert d'une mince couche de neige. Je peux les identifier rapidement grâce à la faible distance qui me sépare d'eux (environ 10 ou 15 mètres). Leurs silhouettes tout d'abord assez trapues, puis la coloration de leurs têtes (d'aspect très clair, du blanc au beige selon les parties) me permet immédiatement de déterminer qu'il s'agit bien de Bruants des neiges, et non de Niverolles alpines *Montifringilla nivalis* qui possèdent quant à elles une tête gris uni, et une silhouette plus fine. Les oiseaux m'ayant vu arriver s'envolent aussitôt ensemble, laissant apparaître de larges taches blanches sur les ailes, et des rectrices externes nettement bordées de blanc.

A cet endroit, le milieu est majoritairement ouvert avec toutefois quelques résineux présents un peu plus loin. Le sol est rocailleux, quelques touffes de graminées dépassant du manteau neigeux, de même que quelques ligneux bas de type genêt. A noter aussi la présence d'un chemin en terre et de quelques blocs rocheux granitiques érodés.

Discussion

Les observations de Bruant des neiges en France ont lieu généralement entre début octobre et mi-mars, et notamment en novembre et décembre. Elles sont réalisées de manière régulière sur le littoral de la mer du Nord et de la Manche, et presque annuellement sur le littoral méditerranéen. A l'intérieur des terres, les observations, rares, ont lieu plutôt à l'Est, souvent en plaine. Il s'agit alors d'individus isolés ou de petits groupes (Dubois *et al*., 2000).
On trouve dans la littérature de rares mentions d'observations effectuées en altitude, par exemple:

Dans Dubois *et al.*, 2000: le Bruant des neiges est noté "assez régulier dans les Vosges alsaciennes", et "parfois à plus de 1000 m d'altitude (Vosges, Haute-Savoie, jusqu'à 1770 m dans les Alpes-Maritimes)."
Dans Duquet, 2003: un individu observé en décembre 2002 à 1247 m d'altitude au Ballon d'Alsace, Territoire de Belfort.
Dans Yésou, 1998: 4 individus le 1er novembre 1996 au sommet du Hohneck (1360 m), Vosges.
Sur le site web Ornithologie.free.fr, contribution de Cyrille Deliry: 3 observations de Bruants des neiges en deux siècles sur la montagne du Salève (Haute-Savoie, environ 1300 m d'altitude).
Ou encore une observation à 1880 m d'altitude au Puy de Sancy, Puy de Dôme (*obs. pers.*, soumise à homologation régionale): 3 individus le 12 novembre 2004.
L'observation relatée ici est donc en corrélation avec la biologie de l'espèce en ce qui concerne la date, et le nombre d'individus (petit groupe d'individus au mois de décembre). Par contre, la localisation en milieu montagnard paraît relativement exceptionnelle. Toutefois, compte tenu des données reprises ci-dessus, on peut supposer que le Bruant des neiges est peut-être présent en faible nombre dans nos montagnes, où il passerait quasiment inaperçu, du fait, d'une part de la faible pression ornithologique exercée en altitude en période hivernale, et d'autre part du caractère erratique de son comportement à cette période de l'année où il ne séjourne pas longtemps sur les mêmes lieux (Géroudet, 1998). Ajoutons enfin le risque de confusion avec la Niverolle alpine qui incite les ornithologues à la plus grande prudence lors de la détermination de l'une des deux espèces en milieu de montagne.

Amalric Calvet
3 rue de la chaussée, 60510 Bresles

Bibliographie

DELIRY C., 1999: Contribution à la liste de discussion du site internet http://ornithologie.free.fr

DUBOIS P.-J., LE MARECHAL P., OLIOSO G., YESOU P., 2000 - *Inventaire des Oiseaux de France*, avifaune de la France métropolitaine, Nathan.

DUQUET M., 2003 - Les nouvelles ornithos françaises en images, octobre-décembre 2002, *Ornithos* 10 (1): 40-43.

GEROUDET P., 1998 - *Les Passereaux d'Europe* Tome 2, de la Bouscarle aux Bruants, quatrième édition. Delachaux et Niestlé.

YESOU P., 1998 - Afflux de Bruants des neiges *Plectrophenax nivalis* en France (septembre 1996 – mai 1997), *Ornithos* 5 (4): 180-187.

Présence exceptionnelle de Faucons crécerellettes *Falco naumanni* dans les Pyrénées-Orientales au cours de l'été 2005

La France a connu, en 2005, un afflux sans précédent de Faucons crécerellettes *Falco naumanni*. L'arrière-pays méditerranéen a accueilli plusieurs centaines (sans doute des milliers) d'oiseaux principalement entre mi-juillet et fin septembre.
Le Faucon crécerellette est un nicheur rare et la population reproductrice française, même renforcée par les jeunes de l'année, ne peut à elle seule être à l'origine de ces observations. C'est donc vers la Péninsule ibérique qu'il faut se tourner pour proposer une explication. Les zones de reproduction de l'espèce en Espagne ou au Portugal, riches en insectes au printemps, s'en trouvent quasiment dépourvues l'été, souvent très sec et chaud. Les oiseaux juvéniles et leurs parents se déplacent alors vers des zones où les insectes sont encore abondants, principalement en altitude. Mais 2005 a été le théâtre d'une des pires sécheresses que la région ait connue et les oiseaux ont été forcés de chercher de nouvelles zones d'alimentation en remontant vers le nord, jusqu'à franchir les Pyrénées.
Notre département, à la faveur de la « brèche » dans la chaîne pyrénéenne que constitue la Cerdagne, s'est donc trouvé en première ligne pour les voir pénétrer de l'autre côté de la frontière. Ainsi, le 19 août, en moins d'une heure, près d'une centaine de ces faucons sont passés, en provenance d'Espagne, au dessus du Col Rigat près de Saillagouse, en plusieurs groupes, "pompant" à la manière des Milans noirs ou des Bondrées apivores. Les grandes surfaces de prairies de la haute Cerdagne (délimitée sommairement par Mont-Louis, Eyne, Llo, Font-Romeu et Bolquère) ont su retenir des dizaines d'oiseaux. Durant la journée, il était possible de les voir par petits groupes, chasser les gros insectes; le soir venu, la plupart se rassemblait au niveau du Col de la Perche. C'était un spectacle impressionnant que de voir converger, en soirée, des dizaines d'oiseaux venus des environs. Eparpillés en vol, posés sur les lignes électriques, les poteaux et les rochers, ils finissaient tous par se rassembler sur un pylône haute tension, le même, chaque soir. Celui-ci a accueilli plus de 200 Faucons crécerellettes le soir du 3 septembre. Bien que des groupes aient été signalés dans d'autres secteurs du département, le seul dortoir observé fut celui du Col de la Perche.
Le statut de l'espèce vient donc de changer radicalement dans notre département et, si certains attendent impatiemment sa reproduction dans quelque village des Corbières, il conviendra aussi de les guetter en été, les années sèches, au dessus de nos prairies de montagnes, encore à l'abri des insecticides. Et déjà, le phénomène se répète en cette fin d'été 2006 !

Emmanuel Roy
8 rue Povoa de Varzin, 91230 Montgeron

Informations

Création d'un comité d'homologation d'un comité régional pour la région LANGUEDOC-ROUSSILLON

Cédric Peignot

Pourquoi un CHR ?

Qu'il soit national (CHN) ou régional (CHR), l'objectif principal d'un Comité d'Homologation est de récolter des données circonstanciées sur le statut de différentes espèces. De nos jours, la plupart des publications ornithologiques font référence à de tels comités. Il s'agit à chaque fois de recueillir des informations concernant des espèces rares ou peu communes (au niveau national ou régional) ou dont l'observation ne correspond aucunement au « pattern » d'apparition connu (en général date ou lieu atypique).
Les membres d'un tel comité sont en premier lieu des ornithologues de terrain. Leur participation repose essentiellement sur leur connaissance des oiseaux *in natura* ainsi que sur la bibliographie qu'ils ont à leur disposition. Leur objectif principal est de collecter un maximum d'informations sur les observations d'une liste d'espèces donnée afin de mieux cerner le statut de celles-ci.

Pourquoi un CHR en Languedoc-Roussillon ?

Nul besoin de rappeler que le Languedoc-Roussillon constitue une région-phare de l'ornithologie française avec son cortège d'espèces endémiques ou strictement méditerranéennes, avec une diversité de milieux quasiment unique en France et surtout avec une migration printanière impressionnante en termes de nombre d'espèces vues comme en termes d'effectifs d'oiseaux.
Pourtant cette région ne compte que peu d'ornithologues de terrain comparé à l'ampleur de la tâche à accomplir et à la diversité des milieux à prospecter. Et l'ornithologue du Languedoc-Roussillon ressent souvent l'envie de se dédoubler ou rêve de posséder le don d'ubiquité. Heureusement, il peut compter de plus en plus sur des renforts accourus de toute la France. Un nombre croissant d'ornithologues de passage se rend en effet dans notre région afin de profiter de ses ambiances méditerranéennes ou dans le but de participer au suivi de la migration tout en complétant sa liste d'espèces personnelle.
Dans un tel contexte, la présence d'une structure récoltant les données d'espèces accidentelles ou peu communes se justifie d'autant plus. Il est dommage de laisser se perdre les données des ornithologues de passage qui ne pensent pas toujours à envoyer le compte-rendu de leur séjour aux associations locales et qui, en l'absence d'un Comité d'Homologation Régional, ne gardent souvent aucune description circonstanciée des observations intéressantes qu'ils ont faites. Il est frustrant de lire sur un forum électronique qu'une espèce peu commune voire rarissime dans la région a fait l'objet d'une observation, mais que son observateur n'a pas cru bon de donner plus de précisions. Le rôle d'un CHR est alors de relancer l'observateur, qui très souvent ignore l'importance de sa découverte, et qui, dans la plupart des cas, accepte de rédiger une fiche d'homologation.

Les objectifs du CHR

Le but premier du CHR est la centralisation des informations permettant d'estimer justement ou de redéfinir le statut d'une espèce rare ou peu commune à l'échelle régionale, qu'elle soit nicheuse ou migratrice. Il s'agit dans bien des cas de la première étape visant à la protection de certaines espèces en fort déclin.
Par ailleurs, la création récente du Comité des Migrateurs Rares (Zucca & le CMR, 2003), destiné à répondre à certaines limites du CHN, s'appuie fortement sur les Comités d'Homologation Régionaux, là où ils existent (Ile de France, PACA, Alsace, Franche-Comté, Bourgogne…). Un CHR Languedoc-Roussillon facilitera grandement le travail de ce dernier dans notre région.
D'autre part, un grand nombre d'espèces, occasionnelles en Région Languedoc-Roussillon, ne figurent pas sur la liste du CHN, parce qu'elles sont plus communes dans d'autres régions françaises : Bruant lapon et des neiges, Fulmar boréal et Fauvette babillarde par exemple.
Enfin, il convient de rappeler que le CHN a récemment retiré de sa liste d'homologation 16 espèces parce que celles-ci étaient d'apparition trop régulière à l'échelle nationale (Crouzier & le CHN, 2006). Pourtant, à l'échelle régionale ces espèces restent peu communes (voire rarissimes). Le rôle d'un CHR est ici de prendre le relais du CHN en assurant un suivi de ces espèces, jusqu'à un éventuel changement de statut de celles-ci à l'échelle régionale.

Fonctionnement du CHR Languedoc-Roussillon

Il s'inspire tout à fait du fonctionnement du CHN tel que Philippe-J. Dubois l'a résumé (V. Ornithos 4-2 ; lisible aussi sur le site Internet de la LPO, rubrique Ornithologie, sous-rubrique Homologation). Le CHR Languedoc-Roussillon est constitué de huit membres, amenés à examiner et à se prononcer sur les fiches rédigées et envoyées par les observateurs. A compter d'octobre 2006, le CHR se compose pour les trois premières années des personnes suivantes : Dominique Clément, Patrice Cramm, Pierre-André Crochet, Frédéric Garcia, François Legendre, Serge Nicolle, Cédric Peignot (Secrétaire) et Xavier Rufray. Il serait bon que par la suite, le renouvellement du comité concerne au moins 1/3 des membres par année. Les membres sortants ont la possibilité d'être réélus s'ils se représentent. Chaque démission sera suivie d'un appel à candidature de même qu'au bout des années de fonction de l'un des membres.
Une réunion plénière intervient chaque année afin de présenter aux différents membres le bilan annuel des homologations et d'examiner les fiches sujettes à discussion.

Publication du rapport du CHR

Les données (acceptées ou refusées) sont publiées de manière annuelle sur le site Internet du CHR (en construction) sur le même modèle que celui utilisé par le CHN dans la revue Ornithos. La parution dans une revue naturaliste régionale sera également à envisager.

Critères d'homologation

Chaque membre se prononce de manière indépendante sur chacune des fiches en cochant les rubriques « Accepté », « Refusé » ou « Discuter ».
Pour qu'une fiche soit homologuée, elle doit obtenir un nombre de voix « Accepté » supérieur strictement à 4 (soit environ 2/3 des voix).
Une fiche est refusée lorsqu'elle obtient un nombre de voix « Accepté » inférieur ou égal à 4. En tout temps, un observateur pourra demander au secrétaire du CHR les raisons du rejet d'une fiche.
Lorsqu'une fiche obtient un nombre de voix « Accepté » égal à 5 ou 6, elle entre dans la catégorie des fiches « Discuter » et est débattue lors de la séance plénière.
Par ailleurs, toute fiche pour laquelle le nombre de voix « Discuter » est égal ou supérieur à 3, est débattue lors de la séance plénière, et ce, quelque soit le nombre de voix « Accepté » qu'elle a obtenu.

La liste des espèces soumises à homologation (voir ci-après) regroupe toutes les espèces peu communes ou rares ayant déjà fait leur apparition dans la région. Elle pourra être modifiée en fonction des données recueillies au fil des années.

Rédaction d'une fiche et soumission d'une observation

La fiche type, disponible sur simple demande auprès du secrétaire du CHR ou de vos associations, est constituée de deux parties. La première renseigne les informations générales sur l'observation et la seconde est consacrée à la description détaillée de celle-ci. Il est par conséquent recommandé aux observateurs de réaliser des descriptions précises (accompagnées le cas échéant de photos, croquis, notes de terrain, etc). L'homologation prend en compte toutes les observations réalisées à partir du 01er janvier 2006. Ces fiches sont à adresser par mail ou par courrier à :
Cédric Peignot, Secrétaire du CHR Languedoc-Roussillon, Résidence L'Orée du Bois Bâtiment A, 17, rue du Prado, 34170 CASTELNAU-LE-LEZ ou à chr-lr@hotmail.fr.

Liste des espèces soumises à homologation en Languedoc-Roussillon (au 1er janvier 2006)

Plongeon imbrin *Gavia immer*
Grèbe jougris *Podiceps grisegena*
Grèbe esclavon *Podiceps auritus*
Fulmar boréal *Fulmarus glacialis*
Puffin fuligineux *Puffinus griseus*
Puffin des Anglais *Puffinus puffinus*
Océanite tempête *Hydrobates pelagicus*
Océanite culblanc *Oceanodroma leucorhoa*
Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotelis*
Ibis falcinelle *Plegadis falcinellus* (hors Aude et Hérault)
Ibis sacré *Threskiornis aethiopicus* *
Spatule blanche *Platalea leucorodia*
Cygne noir *Cygnus atratus*
Cygne de Bewick *Cygnus columbianus bewickii*
Cygne chanteur *Cygnus cygnus*
Oie des moissons *Anser fabalis*
Oie rieuse *Anser albifrons*
Bernache du Canada *Branta canadensis*
Bernache cravant *Branta bernicla*
Bernache nonnette *Branta leucopsis*
Ouette d'Egypte *Alopochen aegyptiacus*
Tadorne casarca *Tadorna ferruginea*
Canard mandarin *Aix galericulata*
Fuligule à bec cerclé *Aythya collaris*
Fuligule milouinan *Aythya marila*
Fuligule nyroca *Aythya nyroca*
Garrot à œil d'or *Bucephala clangula*
Harelde boréale *Clangula hyemalis*
Harle piette *Mergus albellus*
Harle bièvre *Mergus merganser*
Erismature rousse *Oxyura jamaicensis*
Pygargue à queue blanche *Haliaeetus albicilla*
Faucon kobez *Falco vespertinus*
Faucon d'Eléonore *Falco eleonorae*
Gélinotte des bois *Bonasa bonasia*
Grand Tétras *Tetrao urogallus* (hors Aude et P.O.)
Perdrix grise *Perdix perdix*
Marouette ponctuée *Porzana porzana*
Marouette poussin *Porzana parva*
Râle des genêts *Crex crex*
Pluvier guignard *Charadrius morinellus* (hors Lozère et P.O.)
Bécasseau maubèche *Calidris canutus*
Bécasseau tacheté *Calidris melanotos*
Bécasseau violet *Calidris maritima*
Chevalier stagnatile *Tringa stagnatilis*
Phalarope à bec large *Phalaropus fulicarius*
Phalarope à bec étroit *Phalaropus lobatus*
Labbe à longue queue *Stercorarius longicaudus*
Mouette de Sabine *Larus*
Goéland à bec cerclé *Larus delawarensis*
Goéland railleur *Larus genei* (hors Aude et Hérault)
Goéland d'Audouin *Larus audouinii*
Goéland cendré *Larus canus*
Goéland argenté *Larus argentatus*
Goéland pontique *Larus cachinnans*
Goéland bourgmestre *Larus hyperboreus*
Goéland marin *Larus marinus*
Sterne de Dougall *Sterna dougallii*
Sterne arctique *Sterna paradisaea*
Guifette leucoptère *Chlidonias leucopterus*
Guillemot de Troïl *Uria aalge*
Mergule nain *Alle alle*
Macareux moine *Fratercula arctica*
Ganga cata *Pterocles alchata*
Perruche à collier *Psittacula krameri*
Hibou des marais *Asio flammeus*
Martinet pâle *Apus pallidus* (hors Aude et P.O.)
Pic cendré *Picus canus*
Pic mar *Dendrocopos medius*
Alouette calandre *Melanocorypha calandra*

Alouette calandrelle *Calandrella brachydactyla* (Gard, Hérault)

Pipit à gorge rousse *Anthus cervinus*
Pipit maritime *Anthus petrosus*
Bergeronnette de Yarrell *Motacilla alba yarrellii*
Jaseur boréal *Bombycilla garrulus*
Rousserolle verderolle *Acrocephalus palustris*
Phragmite aquatique *Acrocephalus paludicola*
Hypolaïs ictérine *Hippolais icterina*
Fauvette à lunettes *Sylvia conspicillata* *
Fauvette babillarde *Sylvia curruca*
Pouillot à grands sourcils *Phylloscopus inornatus*
Pouillot ibérique *Phylloscopus ibericus*
Pouillot véloce « sibérien » *Phylloscopus collybita tristis/abietinus*
Alouette haussecol *Eremophila alpestris*
Pipit de Richard *Anthus richardi*
Gobemouche nain *Ficedula parva*
Gobemouche à collier *Ficedula albicollis*
Mésange boréale *Parus montanus*
Pie-grièche à poitrine rose *Lanius minor*
Pie-grièche grise *Lanius excubitor* (hors Lozère)
Corbeau freux *Corvus frugilegus*
Corneille mantelée *Corvus cornix*
Etourneau unicolore *Sturnus unicolor* (hors Aude et P.O.)
Linotte à bec jaune *Carduelis flavirostris*
Sizerin flammé *Carduelis flammea*
Bruant lapon *Calcarius lapponicus*
Bruant des neiges *Plectrophenax nivalis*

Enfin, toutes les espèces à dates ou lieux atypiques (voir liste indicative), les espèces n'ayant pas encore été observées en Languedoc-Roussillon et ne figurant pas dans la liste du CHN (Comité d'Homologation National), ainsi que les espèces exotiques s'établissant en France. Pour les espèces suivies d'une astérisque, le CHR ne demande pas de fiches mais souhaite assurer le recueil des données (date, lieu, nombre, sexe, âge et commentaires habituels).

Liste indicative d'espèces à dates ou lieux atypiques :

Balbuzard pêcheur (de 11 à 01)
Circaète Jean-le-Blanc (en 12 et 01)
Bondrée apivore (de 12 à 03)
Petit-duc scops (de 11 à 02)
Guifette moustac (en période de nidification)
Guifette noire (en période de nidification)
Torcol fourmilier (en 12 et 01)
Traquet motteux (en 12 et 01)

Recommandations aux auteurs

“ La mélano ” est une revue éditée par le Groupe Ornithologique du Roussillon. Elle est composée d’articles et de notes ayant un rapport avec l’actualité ornithologique des Pyrénées-Orientales (études, suivis, comptages…).

Les articles proposés pour la publication sont adressés au local du GOR au 4 rue Béranger, 66000 PERPIGNAN ou bien par courrier électronique à gor2@wanadoo.fr. Chaque manuscrit sera examiné par un comité de lecture. A l’issu de cet examen, des recommandations pourront être faites aux auteurs en vue de l’acceptation des textes et illustrations qu’ils ont proposés.

Il faut partir du principe que la personne qui va lire la note ou l’article n’est pas un spécialiste en la matière.
Les **notes** sont plutôt destinées à rapporter des observations ponctuelles intéressantes dans le contexte local. Ce sont des textes courts pouvant être accompagnés de quelques illustrations mais pas plus.
Les **articles** sont plus étoffés, par les données présentées mais aussi par une illustration plus abondante. Il est nécessaire de respecter un plan logique, le plus classique est présenté ci-dessous.
- Le Titre présente le sujet.
- Le Résumé donne, en quelques lignes, les points essentiels de l’article.
- L’Introduction explique le pourquoi de l'article et, éventuellement, fait le point sur ce qui est connu sur le sujet.
- La partie Matériel et méthodes expose ce qui a été étudié et comment. Le lecteur doit pouvoir réutiliser votre méthode ! Les connaissances préalables sur les espèces et les milieux peuvent être inclues dans cette partie.
- Les Résultats sont présentés dans la partie du même nom, dans un ordre le plus logique possible.
- La Discussion critique les résultats et les discute en fonction d’articles déjà publiés et de données venant d’autres naturalistes, les fameuses “ Com. pers. ” (Communications personnelles).
- La Conclusion reprend les idées essentielles et ouvre sur des observations à faire. Elle peut être jointe à la partie précédente (Discussion-Conclusion).

- Les Remerciements sont indispensables, sauf si vous avez fait votre article entièrement seul. Il s'agit ici de remercier ceux qui vous ont transmis leurs observations, ceux qui vous ont aidé à rédiger votre article et les illustrateurs.
- La Bibliographie reprend les références de tous les textes cités dans votre article (ni plus ni moins).
- N’oubliez pas de préciser : Genre espèce *Genus species* lors de la première citation dans le texte, que vous citiez une espèce végétale ou un animal (exemple : Sarcelle d’hiver *Anas crecca*).

Pour les articles acceptés, il sera demandé aux auteurs une version informatique (disquette, cd) avec le texte sous format Word, écrit en minuscules, sans mise en page (sauf les initiales de noms propres). Les illustrations (photos, dessins, graphiques….) seront autant que possible sous forme définitive et en noir et blanc au format J.PEG. L’auteur devra indiquer le copyright de l’illustration fournie ou produite (photo, dessin…) sinon il sera signé © GOR.
Chaque auteur devra indiquer son nom, prénom, et préciser ses adresses postale et électronique (email).

Les références bibliographiques doivent être appelées dans le texte, entre parenthèses, avec les seules indications du nom de l’auteur et de la date de publication (Dupont, 2004). Ces références seront reprises dans la bibliographie classée par ordre alphabétique.

Pour la bibliographie en fin d’article, n’oubliez pas les données indispensables : auteur(s), année, titre, revue ou livre + éditeur + ville, pages.

Exemple:
Affre G & L (1962). L’Hirondelle rousseline *Hirundo daurica* dans les Pyrénées-Orientales. *Alauda* 30 : 291.

Enfin, pour finir, dans le cas d'un article, rien de tel que de s'inspirer d'un article d'une revue ornitho (Alauda est un très bon exemple) pour vérifier son plan, l'organisation de la bibliographie, etc. (pour mémoire, Alauda est disponible à la bibliothèque du GOR).

Le Canigou vu de l’étang de Canet en Roussillon
© Jean Marie Algrin

SOMMAIRE

Editorial 2

Statut des ardéidés dans les Pyrénées-Orientales 3

Répartition et estimation des effectifs de Bruant ortolan *Emberiza hortulana* dans les Pyrénées-Orientales en 2005 15

Contribution à l'étude de l'avifaune nicheuse de la Réserve Naturelle de la Massane 21

Bilan des opérations de baguage (post-nuptiale 2005) sur la réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho 24

Reproduction réussie du Percnoptère d'Egypte *Neophron percnopterus* dans les Pyrénées-Orientales en 2006 31

L'Aigle de Bonelli *Hieraaetus fasciatus* de retour dans les Pyrénées-Orientales 34

Une couleuvre de Montpellier *Malpolon m. monspessulanus* prisonnière d'une boite de soda 36

Notes et Brèves **39**

Comportement de prédation du Goéland leucophée *Larus michahellis* à l'encontre des passereaux migrateurs : 40

Observation d'un jeune Elanion blanc *Elanus caeruleus* dans les Pyrénées-Orientales sur la commune de Thuir au lieu dit « Les Prats » le 02/03/2006 : 43

Note sur la nidification de Héron cendré *Ardea cinerea* sur la Réserve écologique de Villeneuve-de-la-Raho en 2006 : 44

Protection d'une colonie de Sterne naine *Sterna albifrons* dans les Pyrénées-Orientales au printemps 2005 45

Une observation de Bruants des neiges *Plectrophenax nivalis* en Capcir. Description de l'observation 47

Présence exceptionnelle de Faucons crécerellettes *Falco naumanni* dans les Pyrénées-Orientales au cours de l'été 2005 49

Informations **50**

Création d'un comité d'homologation d'un comité régional pour la région LANGUEDOC-ROUSSILLON 51

Recommandations aux auteurs 56